

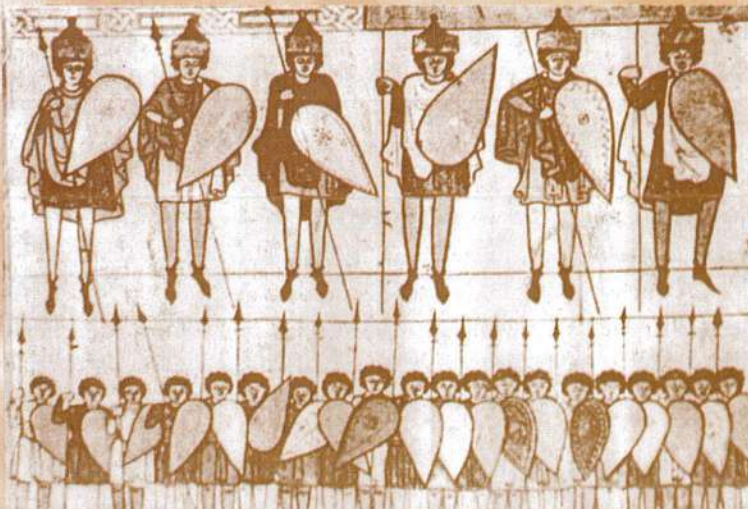


St M'HERVÉ



*cyber-commune  
du début du XXI<sup>e</sup> siècle*

DE SAINT M'HERVÉ QUI S'APPELAIT CORIACUS,  
SOUS CLOTAIRE III (657 - 673)...



ST M'HERVÉ - 1361



CHALOPIN - XV<sup>e</sup> SIÈCLE



DE COURTE - XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE



...À SAINT-M'HERVÉ, CYBER-COMMUNE

*Email : [mairie.stmherve@aceli.com](mailto:mairie.stmherve@aceli.com)*

2001.COM

## SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
<b>INFORMATIONS MUNICIPALES</b>	
▪ Mot du Maire .....	1-2
▪ Vie de la Commune - Secrétariat .....	3-4
▪ Résultat du recensement de la population .....	5 à 8
▪ Finances communales .....	9 à 11
<b>ENVIRONNEMENT</b>	
▪ SICTOM .....	12 à 14
<b>ACTUALITES</b>	
▪ Aménagement du bourg .....	15
▪ Urbanisme-Logement .....	16-17
▪ Atelier Communal.....	18-19
▪ Salle des Sports.....	19
▪ Notre Commerce ?.....	20
<b>VIE LOCALE</b>	
▪ Pompiers .....	21
▪ Gendarmerie .....	22
▪ Union des Combattants .....	23
▪ Les Brioches de l'Amitié .....	24
▪ Romain TROPEE : accordéoniste.....	24
▪ Comité des Fêtes .....	25 à 28
▪ Notre Ecole .....	29 à 32
▪ Ça bouge du côté de la Bibliothèque Municipale .....	33
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	
▪ Club de l'Amitié .....	34
▪ Amicale des Palétistes .....	35
▪ Section Football .....	36
▪ Section Gymnastique Volontaire .....	37
▪ Tennis Club St M'HERVE/BALAZE .....	38
▪ Section Volley .....	39
▪ Art Floral – Maisons et Fermes Fleuries – Le Fleurissement .....	40-41
▪ Association Foncière de Remembrement – FEVILDEC .....	42
▪ Les Amis des Sentiers de Haute Vilaine .....	43
▪ Familles Rurales « La Ruche » .....	44
▪ Calendrier des manifestations 2001 .....	45

*Au centre de ce bulletin, vous trouverez l'histoire de CORIACUS  
devenu SAINT M'HERVE*

## "MAUX" DU MAIRE

Art. L52-1 Alinéa 2 du Code électoral

« La Loi prohibe toute campagne de promotion des réalisations ou de la gestion d'une collectivité sur le territoire de la commune.

Toute publication du bilan du mandat est désormais interdite.

Le maire ne doit parler ni de ses projets, ni de ses réalisations. »

*Que me reste-t-il donc à dire dans cet éditorial ?*

### **L'APRES 2000, IL ETAIT UNE FOIS... UN MAIRE**

Le mandat de maire est le plus beau ! Celui auquel les élus sont le plus attachés parce qu'il illustre le mieux qu'il n'est de politique qu'au service des autres, au milieu d'eux.

En l'espace d'une dizaine d'années, le maire notable d'autrefois est ainsi devenu un décideur responsable, gestionnaire de proximité, de plus en plus sollicité mais aussi de plus en plus exposé aux conséquences juridiques et pénales de ses actes.

La crise de vocation est à bien des égards, une suite directe de l'accroissement du pouvoir des élus locaux.

Avoir pu faire évoluer sa commune, avoir imaginé un projet et le réaliser tout en conservant une relation de confiance avec ses concitoyens, est une aventure exaltante. C'est passionnant, prenant, valorisant.

Urbaniste et aménageur, il se doit de programmer, construire et innover. Il doit faire face aux besoins et les anticiper. Il est ainsi le garant de la Qualité de Vie.

Il doit s'improviser VRP de sa commune et n'échappe pas aux tracasseries administratives. On le voudrait chef de la police, mécène et entrepreneur. Spécialiste du droit, il doit être... s'il ne veut pas être inquiété par les juges car la fonction n'est pas sans risque.

**Le matin, il se protège. L'après-midi, il se défend !**

Visionnaire et gestionnaire, il devra être. Les défis qui lui sont proposés ne sont pas minces.

**Le métier de Maire, c'est comment ?**

« Difficile et passionnant, contraignant et enrichissant, angoissant et valorisant. C'est une EXPERIENCE IRREEMPLACABLE qui demande une exigence extrême.  
.../...

.../...

Le rôle du maire ne consiste plus seulement à administrer la commune. On ne va plus seulement se confier au prêtre, on sollicite le maire PEPPONE plutôt que DON CAMILLO.

**VOULOIR ETRE MAIRE !** On peut l'être par défaut, le devenir par hasard ou par nécessité, mais on ne le reste pas par obligation ou par résignation.

Il m'est particulièrement agréable aujourd'hui de rendre un hommage particulier à celles et ceux qui m'ont accompagné jour après jour dans l'exercice du mandat qui s'achève.

La nouvelle année qui pointe marque en tout cas un tournant qui verra se développer un extraordinaire foisonnement d'idées nouvelles et de propositions inédites.

Dans un monde ou tout bouge, chacun reconnaît sa commune comme le point de repère pour sa vie quotidienne. C'est dire combien l'ouvrage des élus locaux est fondamental, qui consiste à assurer la continuité de l'action publique au service du dynamisme et du bien être des populations.

Ce village des PORTES DE BRETAGNE... Je lui dois respect et reconnaissance. J'y ai conduit sa destinée avec les élus et je voulais vous en remercier très sincèrement.

SAINT M'HERVE va vivre au rythme des travaux. SAINT M'HERVE sera un village en chantier. SAINT M'HERVE, plutôt que d'évoquer le passé, doit afficher et s'attacher à préparer l'avenir.

Ces temps-ci, les messages ne manquent pas, alarmistes, optimistes, souvent millénaristes. Tout se passe comme si le temps était venu de prendre conscience que le temps passe, que le temps presse, que le temps nous pousse.

Le XXème siècle a vu la science progresser (mais faut-il s'en étonner ?) a vu l'espérance de vie progresser (mais on continue de mourir à tout âge, parfois sous le coup du progrès), a vu les mœurs se libérer (le verbe n'est-il pas en l'occurrence impropre ?).

Que l'avenir soit à la hauteur de vos espérances dans tous les domaines. Le monde qui s'ouvre devant nous est celui de nos enfants, de nos petits-enfants et non celui de nos nostalgies.

Puissions nous bâtir une cité toujours plus chaleureuse et plus fraternelle, résolument tournée vers l'avenir.

Un grand merci pour tout.  
Un grand merci à tous. Mes vœux de bonheur et de santé vous accompagnent pour l'année nouvelle.



Citoyennement votre,

Le Maire,  
Bernard BEAUDOUIN

## VIE DE LA COMMUNE

Du 20 décembre 1999 au 28 novembre 2000, nous avons enregistré :

★ 19 naissances

☼ 7 mariages

† 8 décès

### NAISSANCES

DELAUNAY Marie	29 rue d'Ernée -----	le 20 décembre 1999
GUILLOUX Malvin	Le Guénollier -----	le 03 février 2000
ATTRAIT Baptiste	15 rue Babin -----	le 31 mars 2000
LUCAS Benjamin	Les Beausses -----	le 06 avril 2000
DROUYÉ Théo	La Verrerie -----	le 24 mai 2000
MELOT Clarisse	Les Peupliers -----	le 03 juin 2000
PIROT Antoine	4 allée de Bretagne -----	le 17 juillet 2000
TIENVROT Xavier	La Forgerie -----	le 27 juillet 2000
RAVENEL Léna	La Brayancière -----	le 27 juillet 2000
RAVENEL Mathis	La Brayancière -----	le 27 juillet 2000
BOUVET Léonie	La Maison de Terre -----	le 04 août 2000
BOUCHER Antoine-Marie	La Brayancière -----	le 16 août 2000
MOREAU Laura	17 rue Babin -----	le 18 août 2000
BRICARD Baptiste	1 square Princeville -----	le 15 octobre 2000
CHAUPITRE Rose-Marie	Le Rocher Bidaine -----	le 31 octobre 2000
GALLAIS Marine	La Maison Neuve -----	le 10 novembre 2000
GUILOUAS Lisa	Le Péréyot -----	le 11 novembre 2000
BOUVET Soazic	4 bis route de Vitré -----	le 16 novembre 2000
TESSIER Tanguy	La Basse Louvelière -----	le 28 novembre 2000



### MARIAGES

FONTAINE Jean-Luc	et	POULARD Stéphanie -----	le 6 mai 2000
BUSSON Jean-Claude	et	CHAUVIN Marie-Bernard -----	le 12 mai 2000
GÉRAULT Stéphane	et	PAGOT Adrienne -----	le 13 mai 2000
MESSÉ Stéphane	et	BENOIST Carine -----	le 22 juillet 2000
GEVRIN Olivier	et	CHAUVEL Laetitia -----	le 19 août 2000
GUESDON Georges	et	GUILLOUX Nadia -----	le 26 août 2000
GUILLOUX Rémi	et	MOSKWA Cécile -----	le 18 novembre 2000

#### Publications de Mariages

LOISEL Frédéric	&	BOUVIER Christine -----	mariés le 15 juillet 2000
PILET Stéphane	&	VETTIER Christelle -----	à MONTREUIL-POULAY mariés le 15 juillet 2000
TROPEE Patrick	&	MARTIN Christiane -----	à BALAZE mariés le 5 août 2000
			à BALAZE

### Noces D'Or



M. & Mme REVERDY Joseph -----La Haute Louvelière

le 9 septembre 2000



### **DECES**

BRETON Jean-Jacques -----décédé à SAINT M'HERVE ----- le 05 février 2000  
 GRANGER Henriette née JAMAUX-décédée à son domicile  
 « Le Rocher des Regretis » ----- le 10 mai 2000  
 LERÉTRIF Agnès née ROBINE -----décédée à RENNES ----- le 24 mai 2000  
 DAVID Hélène -----décédée à VITRE ----- le 17 juin 2000  
 MOREL Angèle née TRAVERS -----décédée à VITRE ----- le 19 juillet 2000  
 CARRE Léonie née ROINÉ -----décédée à VITRE ----- le 17 août 2000  
 ETIENNE Jean-Marie -----décédé à VITRE ----- le 12 novembre 2000  
 GRANGER Angèle née JAMAUX ---décédée à Argentré-du-Plessis ---- le 21 novembre 2000

## SECRETARIAT DE MAIRIE

### NOS HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, jeudi & samedi : de 9h à 12h

Mardi, mercredi & vendredi : de 9h à 12 h & de 14h à 17h

### Permanence des adjoints

Un adjoint est à votre écoute tous les samedis de 10h à 12h, à la mairie



### **RECENSEMENT MILITAIRE : DÈS 16 ANS**

Le recensement du service national s'effectue actuellement à l'âge de 16 ans pour les garçons comme pour les filles. Les jeunes concernés doivent se présenter en mairie, munis du livret de famille des parents entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant. A ce moment, il leur sera délivré une attestation de recensement désormais indispensable pour passer les concours, examens, et le permis de conduire.



### Permanence de la benne à ferraille

Tous les 1<sup>ers</sup> samedis  
du mois de 10h à 12h

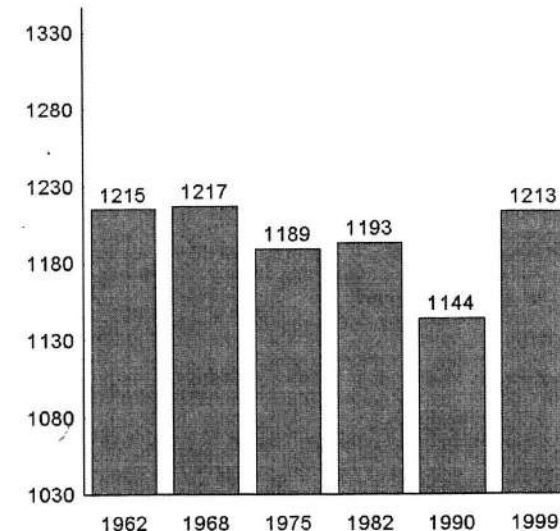
## RECENSEMENT DE LA POPULATION - MARS 1999

### Le bonheur est-il dans le pré ?

Un frémissement ? Une tendance nouvelle...  
Une certitude cependant : notre commune rurale voit sa population augmenter.  
C'est inédit car historiquement, notre territoire avait tendance à perdre du monde.

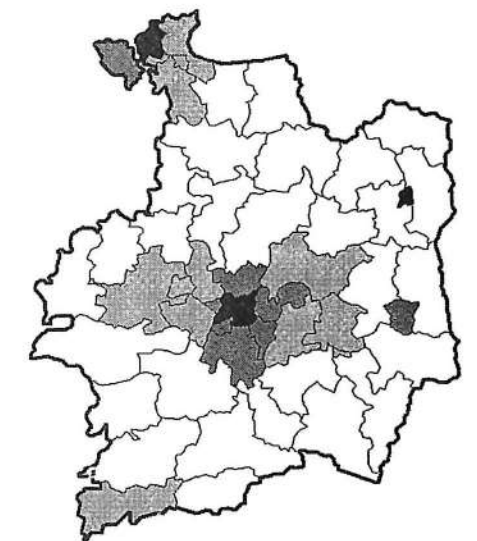
Au 8 mars 1999, SAINT M'HERVE compte 1213 habitants (628 hommes et 585 femmes), soit une densité de 41 habitants au Km<sup>2</sup>. La population est en hausse par rapport au recensement précédent. En 9 ans, depuis 1990, la commune a gagné 69 habitants. En 24 ans, depuis 1975, la commune a gagné 24 habitants.

### La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population 1999

### La densité de population dans le département



*SAINT M'HERVE a retrouvé sa population de 1960.*



## L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet, entre les 2 derniers recensements, on a enregistré 133 naissances et 85 décès dans la commune ; l'excédent naturel s'élève donc à 48 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 21 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	87	139	133
Décès	77	90	85
Solde naturel	10	49	48
Solde apparent	-6	-98	21
Variation de la Population	4	-49	69

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

## La commune dans son environnement

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990/1999 en %
Commune	1 144	1 213	6,0
Département	798 718	867 533	8,6



## La population des ménages sur la commune

ANNEES	1975	1982	1990	1999
Ménages	345	373	394	443



## SAINT M'HERVE a une population jeune...

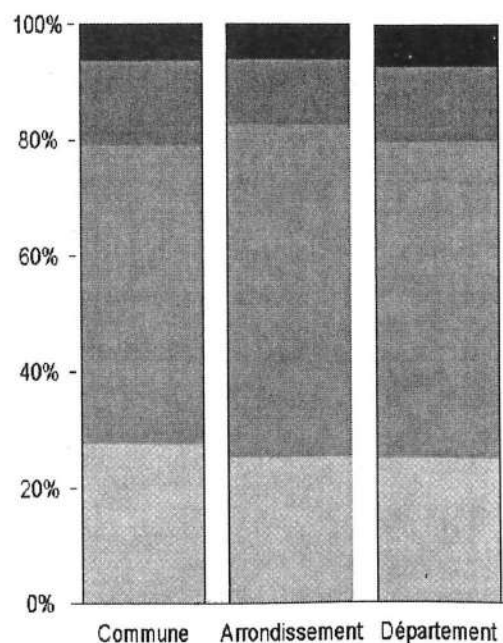
En effet, ils sont nombreux

## Les jeunes et les seniors

Les jeunes sont nombreux dans la commune. Les 337 jeunes de moins de 20 ans représentent 27,8% de la population alors que cette proportion est de 25,2% seulement dans le département. A l'opposé, les 75 personnes qui ont 75 ans ou plus ne représentent que 6,2% de la population alors que la proportion est de 7% dans le département.

Tranches d'âge :

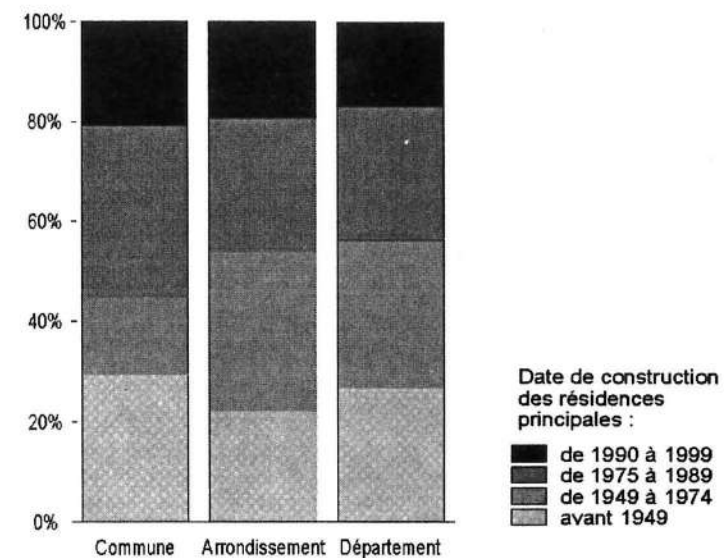
- 75 ans ou plus
- 60 à 74 ans
- 20 à 59 ans
- 0 à 19 ans



Source : Insee, recensement de la population

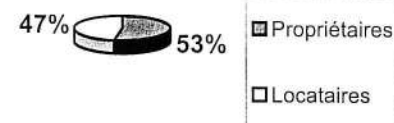
## Le neuf et l'ancien

La commune comprend 505 logements : 443 résidences principales et 26 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 36 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est d'ancienneté moyenne : 340 logements ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 67,3%. Cette proportion de logement récents, construits depuis un demi-siècle, est de 76,1% dans l'arrondissement et de 70% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Arrondissement



Département



Commune



## Développer l'offre du logement locatif

Le développement local passe aujourd'hui par le logement. Il y a un potentiel extraordinaire en milieu rural. Nous devons accueillir de nouvelle population et pour cela développer une politique locale de l'habitat.

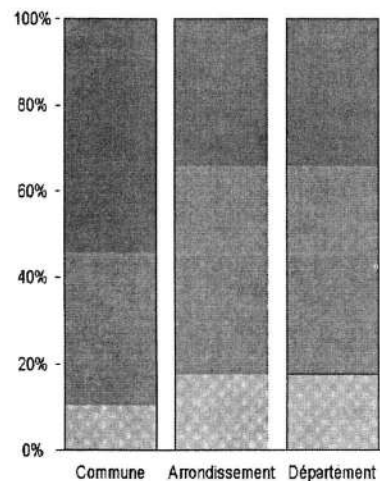
## Les propriétaires et les locataires

La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (97,3%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 67,3% des ménages.

## Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche. Mais certaines manquent encore de confort : ainsi, 154 n'ont pas de chauffage central ou électrique.





Source : Insee, recensement de la population 1999

### L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est élevé : 47 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 89,4% ; dans le département, cette proportion est de 82,3%.



### La population active

Parmi les 1213 habitants de la commune, 579 personnes sont actives : 323 hommes et 256 femmes. Au moment du recensement, 29 de ces actifs cherchent un emploi et 548 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 124 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 424 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 397 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 264 087 personnes. Parmi elles, 23 466 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 8,9%. Dans le département, le taux de chômage est de 9,4%.

	Commune	Arrondissement	Département
<b>Population active</b>	579	264 087	392 985
hommes	323	139 719	209 789
femmes	256	124 368	183 196
<b>Population active ayant un emploi</b>	548	239 638	354 402
salariés	424	211 673	306 456
non salariés	124	27 965	47 946
<b>Chômeurs</b>	29	23 466	37 079
<b>Taux de chômage (%)</b>	5,0	8,9	9,4

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.



### Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
<b>Nombre d'actifs travaillant...</b>	151	365	32
<b>Pourcentage d'actifs travaillant...</b>	27,6	66,6	5,8

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour SAINT-M'HERVE, les chiffres sont les suivants :  
 Population sans doubles comptes 1 213  
 Population totale 1 226

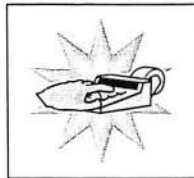
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<b>DENREES ET FOURNITURES</b>	<b>222 775</b>
Eau - Energie	64 709
Carburant - Combustible	28 311
Produits d'entretien	13 322
Fournitures de Voirie	82 473
Fournitures petits équipements	11 851
Fournitures de Bureau	14 284
Livres - Disques - Cassettes	6 001
Habillement	1 824
<b>TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>444 749</b>
Contrat de prestations de services	22 844
Locations	6 844
Entretien de Bâtiments	19 523
Entretien Voies et Réseaux	198 862
Entretien Matériel Roulant	24 012
Entretien autres biens mobiliers	1 567
Maintenance	11 761
Primes d'assurances	35 386
Annonces et Insertions	3 498
Documentation générale	8 121
Indemnité au Comptable	3 036
Honoraires aide technique Equipement (DDE)	5 205
Cérémonies - Missions - Réceptions	20 265
Rémunérations intermédiaires divers	25 883
Catalogues - Imprimés - Publications	22 873
Frais d'affranchissement	7 869
Frais de télécommunication	21 396
Divers	5 805
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>12 519</b>
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>958 615</b>
Rémunération personnel titulaire	534 549
Rémunération personnel non titulaire	39 653
Autre personnel extérieur (remplacement)	74 374
Emplois insertion (CES)	38 866
Charges sociales - Patronales	269 139
Médecine du travail - Pharmacie	2 034
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>990 420</b>
Indemnité/Cotisations/Formation Elus	143 544
Aide Sociale du Département	161 473
Service Incendie	45 983
Syndicat d'Electrification	3 613
Sictom	250 654
Part. Charges Ecoles Publiques et Collèges	55 949
Part. Fêtes du Bocage Vitréen	10 000
Part. Ecole Privée de Saint M'Hervé	264 100
Part. O.P.A.H. (Programme Amélioration Habitat)	4 631
Subventions versées aux Associations	50 473
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>233 798</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>294</b>
<b>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>137 128</b>

**3 000 298**

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<b>PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>443 021</b>
Locations des immeubles	145 551
Autres Locations (salles,...)	52 060
Redevances Ordures Ménagères	231 224
Redevance occupation du domaine public (Fce Télécom)	7 942
Autres prestations	3 570
Remboursements divers Assurances	2 674
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 308 821</b>
Contributions Directes	1 222 517
Permis de chasser	1 694
Taxe afférente aux droits de mutation	81 302
Licences débits boissons	472
Droit bail locations	2 836
<b>DOTATIONS ET SUBVENTIONS</b>	<b>2 106 330</b>
Dotations Forfaitaire	1 204 736
D.G.F.	87 582
Part. et Subventions Etat - Région - Département	13 937
Part. et Subventions Communauté de Communes	182 658
Attribution du Fonds Nation./Départ de la T.P.	189 600
Etat - Compensation au titre de la T.F.-T.H.-T.P.	279 731
Fonds National de péréquation	148 086
<b>ATTENUATION DE CHARGES</b>	<b>127 585</b>
Remb. Sur rémunération du personnel (remplacem)	127 585
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 471</b>
<b>EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</b>	<b>1 058 840</b>



**5 047 069**

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT : + 2 046 771 F.**

Les chiffres évoqués ci-dessous ne constituent pas un budget estimatif mais représentent les recettes et dépenses réellement engagées en 1999.

Les RECETTES restent maîtrisées sans faire appel à une fiscalité plus contraignante.

La lecture du BILAN nous permet de voir que l'excédent cumulé des exercices antérieurs (1 058 840 F.) a quasiment doublé (2 046 771 F.) en un seul exercice. Aussi convient-il de constater la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

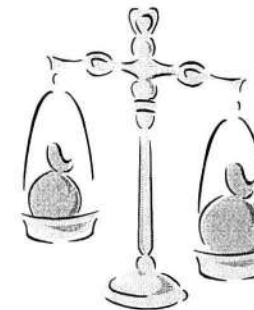
<b>REMBOURSEMENT EMPRUNTS</b>	<b>188 242</b>
<b>ACQUISITIONS IMMOBILIERES</b>	<b>3 980</b>
<b>ACQUISITIONS MOBILIERES</b>	<b>156 055</b>
Matériel et Outillage de Voirie	101 604
Matériel de bureau/Informatique/Mobilier	54 451
<b>TRAVAUX</b>	<b>1 150 336</b>
Commerce	6 512
Local Technique	80 772
Voirie	874 581
Salle et Terrain des Sports	67 823
Locatifs communaux	110 994
Plantations	9 654



**1 498 613**

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>135 350</b>
Voirie	93 500
Audit Salle des Sports	5 850
Aménag Bourg - Contrat d'Ojectif	36 000
<b>FONDS COMPENSATION TVA</b>	<b>37 313</b>
<b>AMORTISSEMENT SUBV D'EQUIPEMENT</b>	<b>137 128</b>
<b>EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</b>	<b>782 312</b>
<b>AUTOFINANCEMENT (section fonctionnement)</b>	<b>500 000</b>



**1 592 103**

**RESULTAT D'INVESTISSEMENT : + 93 490 F.**

La « maigreur des sommes affichées tant en dépense qu'en recette d'investissement durant l'exercice 1999, nous laisse présager une année 2000 forte en investissement.

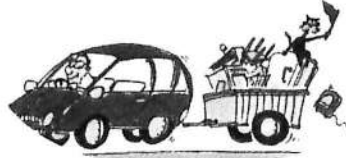
Le Compte administratif reste cependant bénéficiaire.

➤ 2 particularités, cependant, méritent d'être soulignées

- Le poste important concernant la Voirie (874 581 F.) soit + de 58 % des dépenses tandis que les subventions de Voirie n'atteignent que 93 500 F.
- Il n'a pas été fait appel à l'emprunt en 1999, pas plus que les années précédentes, ni même en 2000.

L'endettement communal a, de ce fait, singulièrement diminué

Comme vous, 37 millions de français ont aujourd'hui la possibilité de trier leurs déchets.  
De nombreuses communes mettent en place une collecte sélective des déchets ménagers.  
2 français sur 3 trient leurs déchets.



## Pourquoi trier nos déchets ?

### ↳ Répondre à des obligations réglementaires

L'objectif national en matière de déchets, fixé par une circulaire de 1998 de Madame Dominique VOYNET, est la valorisation matière de 50% des déchets produits.

En 2002, le stockage en centre d'enfouissement se limitera aux seuls déchets ne présentant plus aucun moyen d'être recyclés ou valorisés.

### ↳ Protéger l'environnement :

- En limitant la quantité de déchets mis en décharge ou incinérés
- En économisant les ressources naturelles

Les emballages des produits que nous consommons sont fabriqués à partir de ressources naturelles :

Plastiques	Pétrole
Acier	Coke, Minerai de fer, Eau
Carton	Bois, Eau
Aluminium	Bauxite
Verre	Sable



Le recyclage permet d'économiser ces ressources naturelles :

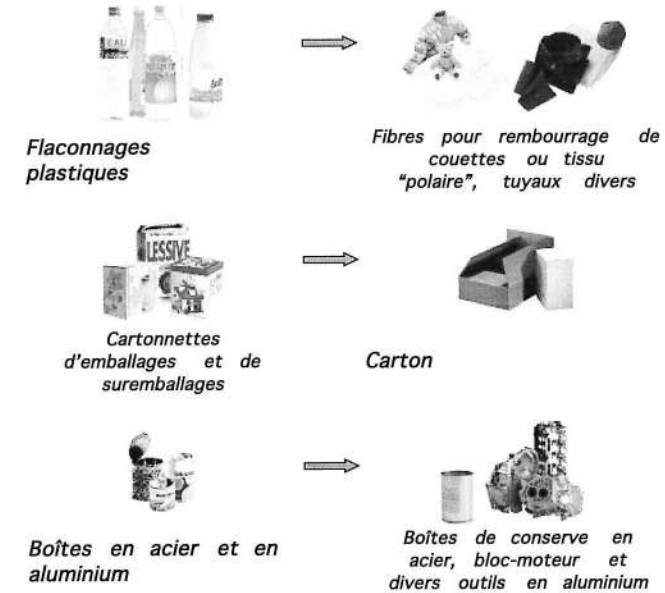
- ✓ Recycler 1 tonne de boîtes de conserve en acier, c'est 1 tonne de minerai de fer économisée
- ✓ Recycler 1 tonne de cannettes en aluminium, c'est 2 tonnes de bauxite économisées
- ✓ Recycler 1 tonne de bouteilles en P.E.T., c'est 800 kg de pétrole brut économisés

### • En réalisant des économies d'énergie

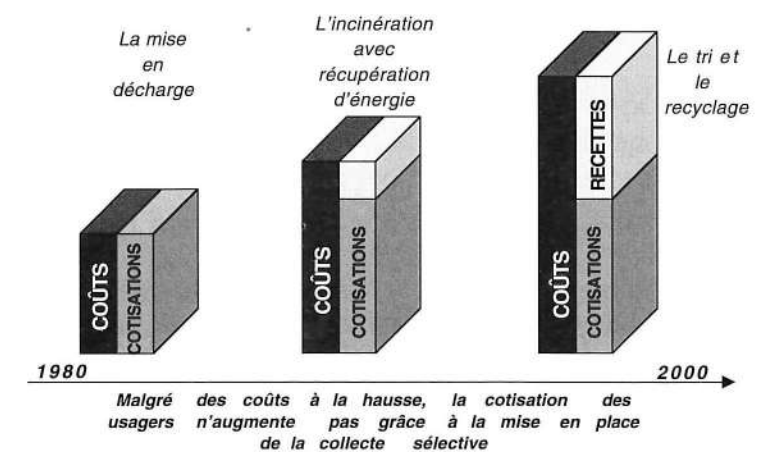
La fabrication de nouveaux produits à partir de matériaux recyclés nécessite moins d'énergie qu'à partir des matières premières.

- ✓ Produire de l'acier à partir d'1 tonne de boîtes de conserves recyclées, c'est économiser la consommation d'énergie d'un habitant en une année.
- ✓ Produire du plastique à partir d'1 tonne de P.E.T. recyclée, c'est économiser la consommation d'énergie de 2 habitants en une année.
- ✓ Produire de l'aluminium à partir d'1 tonne de cannettes en aluminium, c'est économiser la consommation d'énergie de 5 habitants en une année.

### ↳ Fabriquer de nouveaux produits



### ↳ Réaliser des économies pour le SICTOM et par conséquent pour les habitants





## Des résultats

Ces résultats sont exprimés en tonnages collectés et en kilogrammes par habitant et par an.

Ils représentent l'évolution de la répartition des déchets collectés sur le territoire du SICTOM (hors déchetterie) depuis la mise en place de la collecte sélective.

		Année 1998		Année 1999		Année 2000	
		Tonnage	Kg/hab.an*	Tonnage	Kg/hab.an*	Tonnage	Kg/hab.an*
<b>Ordures ménagères</b>		21 592,00	205,64	22 119,00	210,66	22 647,60	215,69
<b>Collecte sélective</b>	Verre	3 722,00	35,45	3 852,48	36,69	4 282,80	40,79
	Journaux-Magazines	1 746,00	16,63	1 759,69	16,76	1 666,22	15,87
	Cartonnettes + Tetra	545,00	5,19	840,00	8,00	1 980,00	18,86
	Plastiques	245,00	2,33	358,76	3,42	324,00	3,09
	Acier	142,00	1,35	229,70	2,19	153,60	1,46
	Aluminium			7,14	0,07	6,00	0,06
	<b>Total CS</b>	<b>6 400,00</b>	<b>60,95</b>	<b>7 047,77</b>	<b>67,12</b>	<b>8 412,62</b>	<b>80,12</b>
<b>Refus de tri</b>		406,00	3,87	568,00	5,41	698,40	6,65

\* Population prise en considération : 105 000 habitants

## ST M'HERVE

### PLAN DE SITUATION DES EMPLACEMENTS DE COLLECTE SELECTIVE

#### Le Bourg

- ancienne mairie
- salle des sports
- rue Babin
- Résidence Plein Sud



## AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Le projet d'aménagement du centre bourg s'inscrit en cohérence avec les orientations d'urbanisme décrites dans le contrat d'objectifs à savoir :

- qualifier les entrées de la commune et améliorer la sécurité des usagers
- valoriser le centre bourg
- urbaniser en premier la proximité immédiate du centre bourg
- relier les extensions du bourg par une trame piétonne

Les travaux vont bientôt débiter par la partie du centre bourg, avec les travaux décrits ci-dessous :

#### 3 parties distinctes seront concernées

##### - La rue principale et le carrefour avec la rue de Balazé

Assurer la sécurité et le confort des parcours piétons par la pose de mobilier urbain et la réalisation de murs en pierre en réponse avec le mur existant du parvis de la mairie. Le traitement du sol avec pose de bordures granit pour délimiter l'espace piétons de l'espace circulaire, la réalisation d'îlots chevauchables en partie centrale afin d'assurer les différents mouvements directionnels,



##### - La place de l'Eglise

Organiser le stationnement et l'accès au parking en matérialisant des places de stationnement dans l'axe du parvis de l'Eglise et sur la rive nord de l'Eglise. Délimiter les aires de stationnement avec le porche de l'Eglise par un calepinage en pavés granit. Déplacer le calvaire à l'angle nord-est de la place, en vue de dégager l'espace et le mettre en valeur dans la perspective du parvis de l'église.

##### - Le jardin de la grotte

Valoriser l'espace autour du jardin par une surface en sable ciment pour prolonger l'ambiance du jardin jusqu'au bâti existant. Aménager des places de stationnement en épis.



En complément à ces travaux, seront réalisées les trois constructions suivantes :

- Création d'un abri-bus autonome, comportant une borne publiphone normalisée
- Création d'un sanitaire public accessible aux handicapés comprenant : un sas d'entrée, un sanitaire handicapé, un sanitaire femme et un sanitaire homme
- Création d'une fontaine en pierre de pays et en granit poli avec un éclairage intégré

Pendant ces travaux, des contraintes au niveau de la circulation vous seront imposées ; mais ces désagréments seront très vite oubliés lorsque nous pourrons enfin bénéficier d'une place agréable et jolie, qui ne manquera pas de vous séduire.

J. DERIENCOURT

Face à ce défi bien connu des campagnes, il faut se rendre à l'évidence « LUTTER contre l'EXODE RURAL » est devenu une priorité.

Aujourd'hui, il importe d'être plus attentif à ce qui est autour du logement, à l'environnement, aux services de proximité, à l'agrément du quartier et à sa tranquillité.

« La Résidence PLEIN SUD » est née et se trouve être le fruit du Cabinet d'Architectes GESLAND/HAMELOT assisté de M. ROBERT Urbaniste et GINKO Paysagiste.

En effet, cette équipe fut lauréate du concours organisé sur la Commune par la Communauté de Communes du Bocage Vitréen.

Dans le prolongement de la Résidence Bellevue dont une seule parcelle reste disponible, le projet s'intégrera parfaitement à l'urbanisme existant, contiguë à l'agglomération urbaine de la Commune.

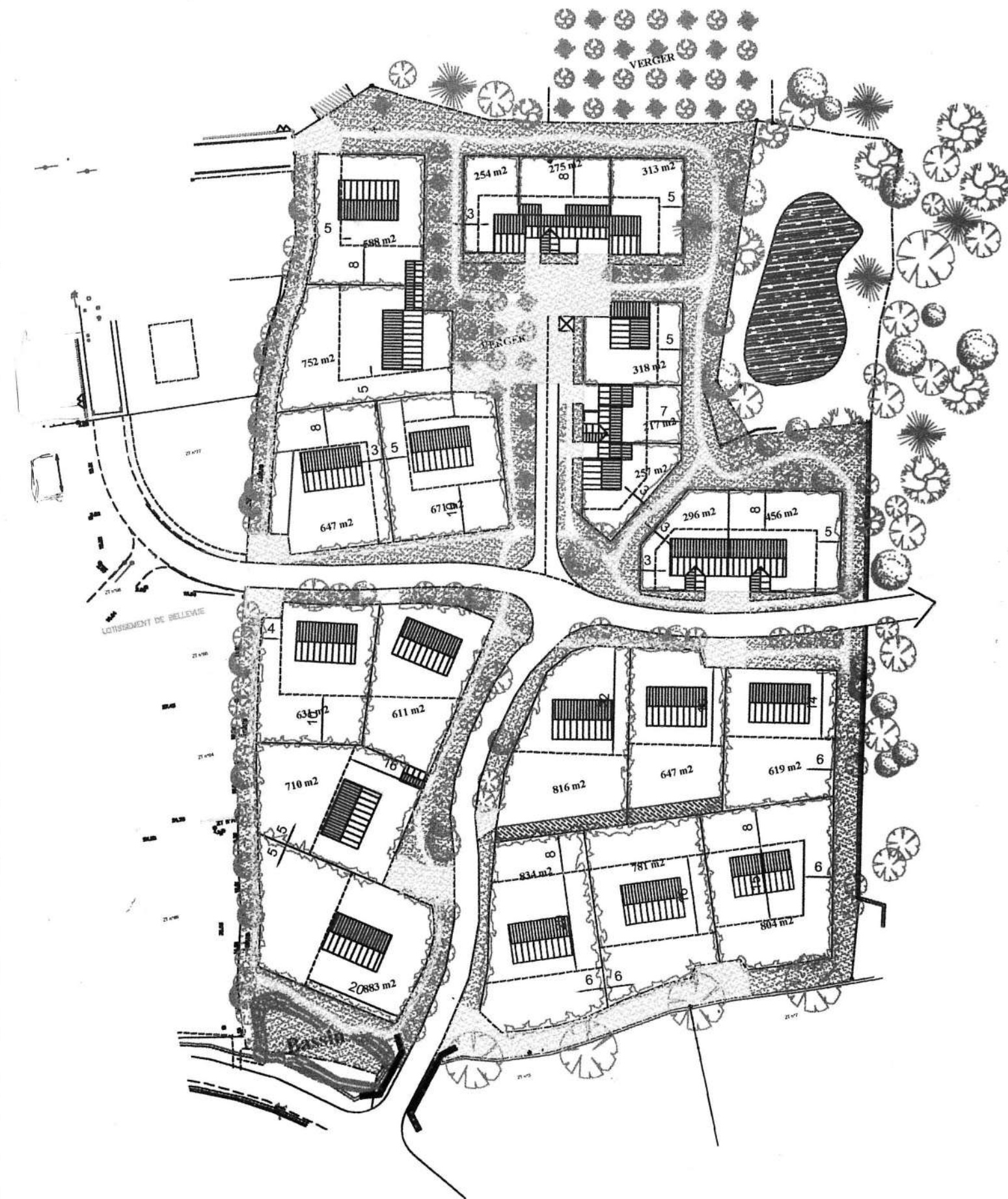
Ce site offre une grande qualité de par sa position naturelle, par sa richesse bocagère exceptionnelle et aussi d'éléments paysagers très importants. Une attention particulière sera apportée quant au traitement bocager des haies et des espaces verts.

Le projet permettra d'offrir à ceux qui souhaiteraient INVESTIR ou simplement se loger sur nos terres, le choix parmi les 14 lots en accession à la propriété ou les 8 lots à la location.



Le permis de lotir étant instruit, le programme se met en place et verra le jour avant l'été.

H. CAILLET



## ATELIER COMMUNAL

Il en était question depuis fort longtemps !... Mais cette fois-ci, pour la fin d'année 2000, le personnel communal de la voirie et espaces verts va entrer en possession de son nouvel atelier.

La réception des travaux a été réalisée le 11 décembre 2000.

Ce nouvel outil de travail va permettre un gain de temps appréciable grâce à une utilisation rationnelle de l'espace rangement et stockage.

Auparavant, les différents outillages, véhicules et matériel étaient entreposés sur 10 sites différents (ancien garage des pompiers, à l'étage au-dessus de l'ancienne mairie, dans les cabanes de la cour derrière l'ancienne mairie, dans 3 garages près de la nouvelle mairie au sous-sol de l'actuelle mairie, dans le logement de la salle Louis Grimoux, dans un garage rue de Balazé, dans une maison appartenant à la commune à Montfort ; le sable, le gravier et les buses à La Touche et enfin certains outillages étaient entreposés chez Michel REVERDY à la Louvelière). Tout ceci ne facilitait pas le fonctionnement des équipes et occasionnait une grande perte de temps et d'énergie.

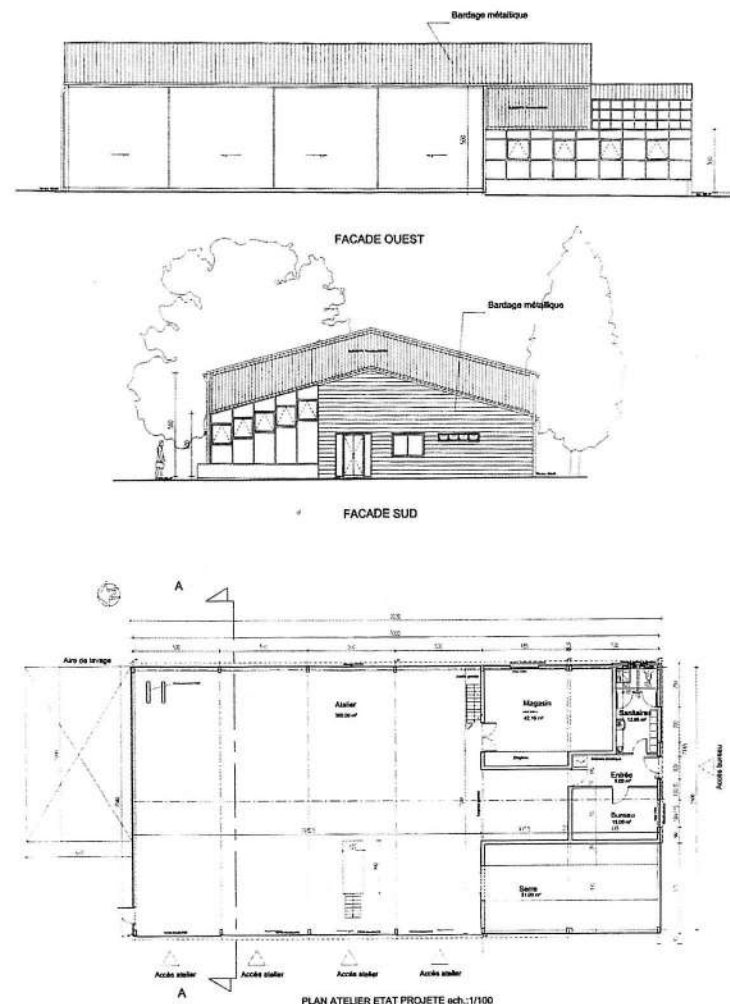
Ce nouveau local communal se compose d'un atelier de 300 m<sup>2</sup>, un magasin de stockage de 42 m<sup>2</sup>, d'un bureau de 15 m<sup>2</sup> et d'un bloc sanitaire. Une serre de 51 m<sup>2</sup> orientée sud-ouest permettra à Serge COULON, le spécialiste espaces verts, d'exercer pleinement son art.

A l'extérieur, une aire de lavage et des silos de stockage pour matériaux, sable et gravier. Sur l'arrière, pourront être stockés buses et regards.

La situation géographique de ce local a longuement été étudiée et la zone d'activité de la Picassière a semblé être le site idéal à cette implantation, de plus le département pourrait être appelé à déplacer le « local pompiers » sur le terrain voisin, dans les années à venir.

Une inauguration aura lieu en début d'année et, bien sûr tous les Saint M'Hervéens seront invités à venir visiter ce bâtiment, que la commission Bâtiment à voulu vert et bleu, aux couleurs de SAINT M'HERVE.

J. HUET



## « COMPLEXE SPORTIF » ou Sportifs complexés

Le diagnostic général réalisé dans notre salle des sports est édifiant...

- Commande de désenfumage hors service
- Travaux général électrique non conforme
- Non conformité des installations sportives
- Absence de vestiaire et de douche
- Absence de local d'arbitre
- Nature du sol non conforme
- Conception de la salle sans souci de l'acoustique
- Aucune alarme
- Matériel sportif vétuste
- Peintures extérieures vétustes
- Peintures intérieures non réalisées
- Absence d'isolation thermique
- Absence du chauffage

La salle des sports présente une obsolescence technique évidente....

L'inadéquation par rapport aux besoins en surface et en locaux des différentes activités sportives nous oblige à réfléchir sur l'aménagement de cette salle !

Son utilisation régulière par les communes voisines (Princé, La Chapelle Erbrée,...) m'offre l'occasion d'envisager une STRUCTURE INTERCOMMUNALE sur le territoire de St M'Hervé.

La Communauté de Communes du Bocage Vitréen devra nous permettre de retrouver un OUTIL indispensable pour accompagner notre développement.

La construction de la serre permettra de faire hiverner dans de bonnes conditions les végétaux à massifs tels que géraniums, lierres, pélargoniums, fushias, etc...

En effet, il sera possible de maîtriser la température et la luminosité. Il a été également prévu un chauffage hors gel car très souvent nous perdions des plantes à cause du gel.

Elle permettra aussi d'apporter l'hygrométrie et les éléments nutritifs indispensables à la bonne santé des plantes.

Il sera également possible de produire par multiplication, boutures ou semis.

Cette production de plantes ainsi que les protections Hors Gel permettront d'abaisser le coût du fleurissement du printemps. A partir de fin février-début mars, nous pourrons agencer les jardinières qui seront ainsi prêtes pour être sorties en juin.

Les conditions de travail nettement améliorées devront nous permettre de faire face à l'accroissement de travail dû à l'augmentation constante des surfaces espaces verts et plantations sur le bourg de SAINT M'HERVE.

S. COULON

## NOTRE COMMERCE ?

*Les mais sont coupés...*

*Nous attendons le tracto-pelle*

Face aux lourdeurs administratives, il faut afficher sa détermination, l'exigeante machine bureaucrate prend son temps et nous perdons le nôtre. Face à toutes ces contraintes, il importe d'écrire, d'insister, de réclamer ou dénoncer les effets de mode et les exigences qui conditionnent si souvent l'attribution de subvention.

Les participations financières de nos partenaires (Etat, Région, Département et Communauté de Communes) sont obligatoires.

Cette propension à trouver ailleurs ce que l'on n'a pas chez soi, explique en partie le degré d'investissement de la commune ces dernières années.

Une Petite Commune a les moyens de se faire entendre à côté des Grandes.

### PAS QUESTION DE JOUER LES SECONDS ROLES

L'article L. 52-1 alinéa 2 du code électoral que je rappelais dans mon éditorial m'empêche d'élaborer dans le détail ce projet. Toutefois, je juge nécessaire de vous rapporter les conclusions de l'enquête de faisabilité.

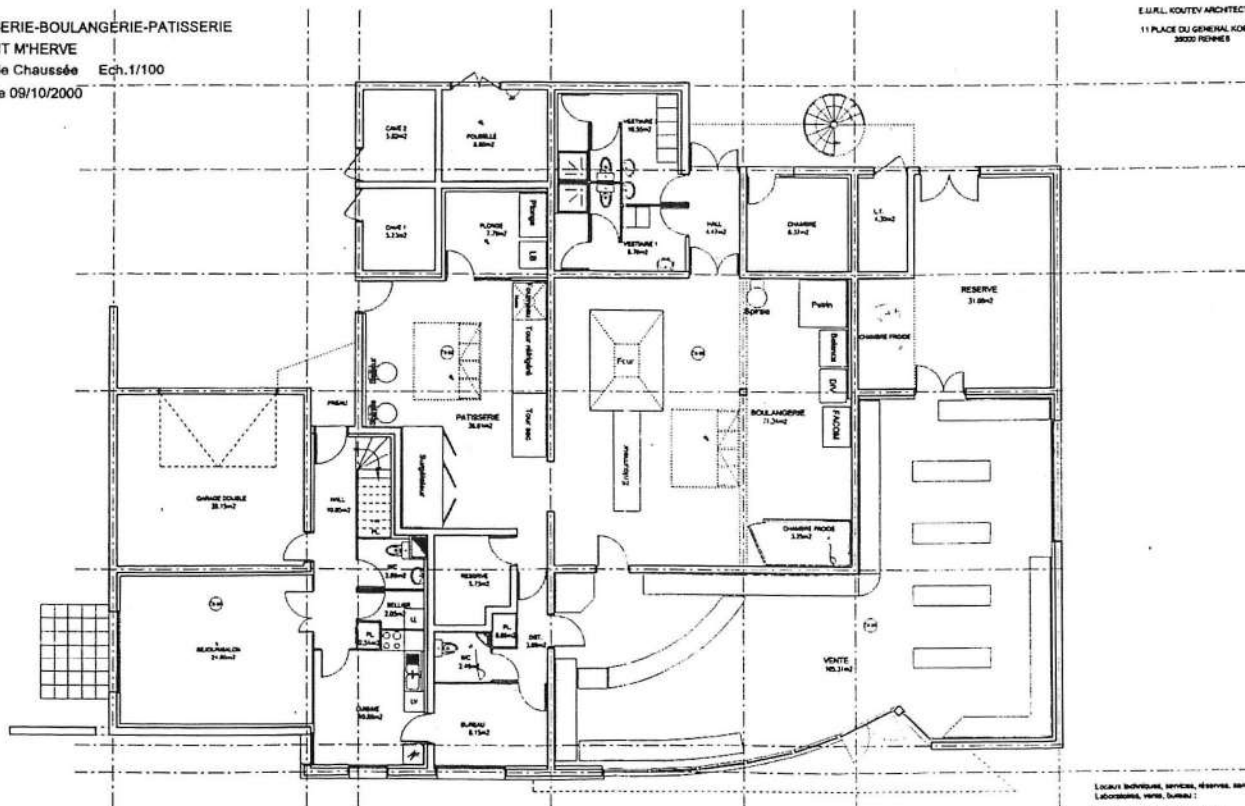
« Le potentiel commercial pour un commerce mixte » Epicerie/Boulangerie/Pâtisserie est suffisamment important pour assurer la pérennité du commerce.

Le relatif éloignement par rapport au centre-bourg peut être aisément compensé par une offre de service à domicile pour les personnes âgées.

L'implantation de celui-ci en bordure de la RD 777 est un atout important en terme de passage et de facilité d'accès.

EPICERIE-BOULANGERIE-PATISSERIE  
SAINT M'HERVE  
Rez de Chaussée Ech. 1/100  
Fait le 09/10/2000

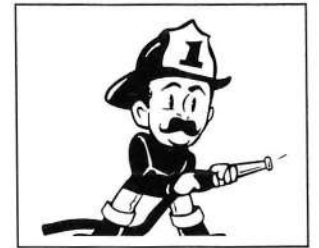
E. JAILL. KOUTEV ARCHITECTURE  
11 PLACE DU GENERAL KORNIG  
35000 VITRE



Locaux habitables, services, réserve, vestiaires : 100 m²  
Cuisines, vestib., bureau : 234 m²  
Logement RDC (B.I.) - Espace (S.I.) : 118 m²  
Garage double : 28 m²  
TOTAL : 477 m²

## CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION DES SAPEURS POMPIERS DE SAINT M'HERVE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, la DEPARTEMENTALISATION est née. Ce qui signifie que tous les centres : Centre de Secours Principal, Centre de Secours et Centre de Première Intervention appartiennent au Service DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET SECOURS d'Ille-et-Vilaine.



Nous avons tous le même patron qui doit nous équiper en matériel et habillement ainsi qu'en formation et financement. Les centres autour de VITRE dépendent de l'UNITE de VITRE.

Cette année, nous avons recruté deux jeunes Sapeurs Pompiers : **Messieurs THUILLIER Frédéric et DROUYÉ David**. Ce dernier est fils et petit-fils de Sapeur Pompier. Ils ont réussi leur examen d'incorporation.

Dimanche 3 décembre 2000, jour de la Sainte Barbe,  
remise de médailles et diplôme :

- médaille de vermeil à **Monsieur LOURY Julien**
- médaille d'argent à **Monsieur DROUYÉ Alain**
- diplôme : certificat de Formation Secours Routier (CFAPSR) à **Monsieur TRAVERS Philippe**
- 2 distinctions Première Classe pour **Messieurs TRAVERS Philippe et ROULÉ Vincent**

Nous avons effectué 70 interventions de mi-novembre 1999 à mi-novembre 2000 soit 24 interventions sur la commune et 46 hors communes :

- 6 inondations
- 16 feux de bâtiments, cheminée et champs
- 21 apidés (destruction de guêpes et frelons)
- 7 secours à domicile
- 13 accidents de circulation
- 7 divers : chutes d'arbres, cheminée et toitures.



M. REVERDY  
Chef de Corps

## LA GENDARMERIE : AU SERVICE DU PUBLIC

L'effectif de la brigade de CHATILLON EN VENDELAIS est au complet depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2000 suite à un important renouvellement de personnel.

Il se compose de quatre sous-officiers et de deux gendarmes adjoints volontaires :



- MDL/Chef KERDONCUFF Laurent, 33 ans, Commandant de brigade affecté depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2000, en provenance de la brigade de ROSTRENEN (22)
- Gendarme GUYOT Didier, 35 ans, adjoint au Commandant de brigade affecté depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2000, en provenance de la brigade de VAIGES (53)
- Gendarme DUVAL Jean-Christophe, 32 ans, en fonction à la brigade depuis 1996 et muté prochainement à la brigade d'ORNEX (01)
- Gendarme RENARD Christophe, 28 ans, affecté depuis le 16 septembre 2000, en provenance de la brigade de VEZELISE (54)
- Gendarme adjoint volontaire HENRY Cédric, 22 ans, en fonction à la brigade depuis le mois de février 2000
- Gendarme adjoint volontaire ISQUIERDO Anthony, 19 ans, en fonction à la brigade depuis le mois de juin 2000



L'activité de la brigade de CHATILLON EN VENDELAIS porte principalement sur la prévention et la répression adaptée en matière de police de la circulation routière ainsi que sur la police judiciaire pour endiguer les phénomènes de petite et moyenne délinquance.

Pour maintenir l'ordre et la tranquillité publiques, les gendarmes de la brigade de CHATILLON EN VENDELAIS seront en permanence au contact de la population, au service du public.

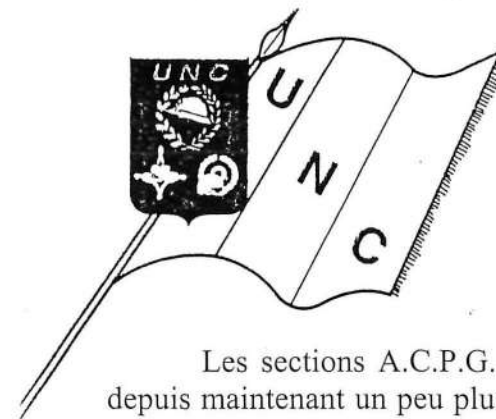


**GENDARMERIE NATIONALE**  
19 rue du Bel Orient  
35210 CHATILLON EN VENDELAIS  
Tél : 02.99.76.01.19



**Horaires d'ouverture :**  
8h à 12h et 14h à 18h en semaine  
9h à 9h à 12h et 15h à 18h les dimanches  
et jours fériés

## UNION DES COMBATTANTS DE SAINT M'HERVE



A.C.P.G.



S. de F.

Les sections A.C.P.G. -39/45 et U.N.C. - Soldats de France fonctionnent ensemble depuis maintenant un peu plus d'un an, tout en étant autonomes, car chaque section adhère à sa propre association au niveau départemental voire national.

Une certaine solidarité et un esprit de bonne camaraderie se sont installés au sein de cette entente associative locale, et ceci afin, comme par le passé d'ailleurs, de toujours commémorer les armistices du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918, et de perpétuer ainsi le Souvenir.

Extrait du message du 8 mai 2000 :

*« Le 8 mai 2000, notre pensée est tournée vers ces soldats, ces hommes et ces femmes qui ont combattu, qui ont souffert, qui ont tout risqué pour la libération de la France, vers toutes les victimes, enfants, femmes, hommes, arrêtés, déportés, fusillés, tués, assassinés ou massacrés. »*

Pouvons-nous espérer qu les jeunes générations ne connaissent plus jamais pareille tragédie.

11 novembre 2000 :

Ce dimanche 12 novembre, devant le monument aux morts, à l'issue de la cérémonie du Souvenir, on a procédé à la remise de décoration. Monsieur Bernard BEAUDOUIN Maire, remet la Croix du Combattant à Messieurs René BERNARD et Maurice VIEL. Monsieur le Président de l'U.N.C., remet la médaille commémorative du maintien de l'ordre avec agrafe Tunisie et la médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation A.F.N. à Monsieur René BERNARD.



Toutes nos félicitations  
aux nouveaux décorés.

Autre extrait de message :

*« En ce 11 novembre 2000, que notre pensée aille vers tous ceux de la Grande Guerre, que l'on a appelé « Les Poilus », les martyrs de l'enfer des tranchées. Ils avaient adopté cette devise « Ils ne passeront pas ». Ils n'ont pas passé, mais à quel prix et quelle souffrance ! »*

Plus jamais ça ... ! Transmettons ces messages aux nouvelles générations... ! et le flambeau de la paix.

H. CAILLET

## LES BRIOCHES DE L'AMITIÉ



La 6<sup>ème</sup> opération « Les Brioches de l'Amitié » a été lancée dans tout le département d'Ille-et-Vilaine, et sous le signe de la transparence entre le 10 et le 16 avril 2000. pour venir en aide à 4 associations d'handicapés.

Outre l'intérêt financier évident d'une telle initiative, celle-ci n'a pas manqué de susciter une certaine solidarité avec les personnes handicapées et leurs familles, de sensibiliser aussi la population aux problèmes des handicapés.

Lors de la réunion du 27 mars 2000, divers partenaires : mairie, CCAS et des membres d'associations se réunissaient pour mettre sur pied cette opération 2000 « Les Brioches de l'Amitié » et, après quelques échanges et diverses propositions, ce sont 26 personnes bénévoles qui sont allées parcourir la commune.

Cette 6<sup>ème</sup> édition a connu un grand succès ; la somme de 11 405 F a été récoltée entre le 10 et le 16 avril 2000, ce sont exactement 440 brioches qui ont été vendues sur la commune de SAINT M'HERVE, grâce aux 26 bénévoles.

Nous tenons à remercier les partenaires et tous les bénévoles pour cette belle prestation. Merci pour votre bon accueil que vous avez réservé lors du passage des bénévoles chargés de vous proposer l'achat d'une brioche.

Une fois encore vous avez prouvé votre solidarité avec les personnes confrontées à des problèmes de handicaps.

H. CAILLET

## ROMAIN TROPEE - Prince de L'accordéon

10 ans et déjà Lauréat au Concours Régional de Musique !  
3 années d'apprentissage seulement pour obtenir ce prix.  
2 morceaux de musique ont été nécessaires  
ROMAIN fut IMPERIAL.

Un entraînement quotidien, un travail assidu et du talent ont permis à notre jeune St M'Hervéen d'obtenir une mention d'honneur.

Recevez, jeune homme, toutes nos félicitations. Je ne doute pas que vous puissiez charmer vos amis en égrenant les notes sur votre instrument à bretelle.

Sélectionné aux finales parisiennes en mai 2001, je sais que votre accordéon saura séduire les foules.

Tous mes vœux vous accompagnent pour triompher comme vous avez su le faire cet été.



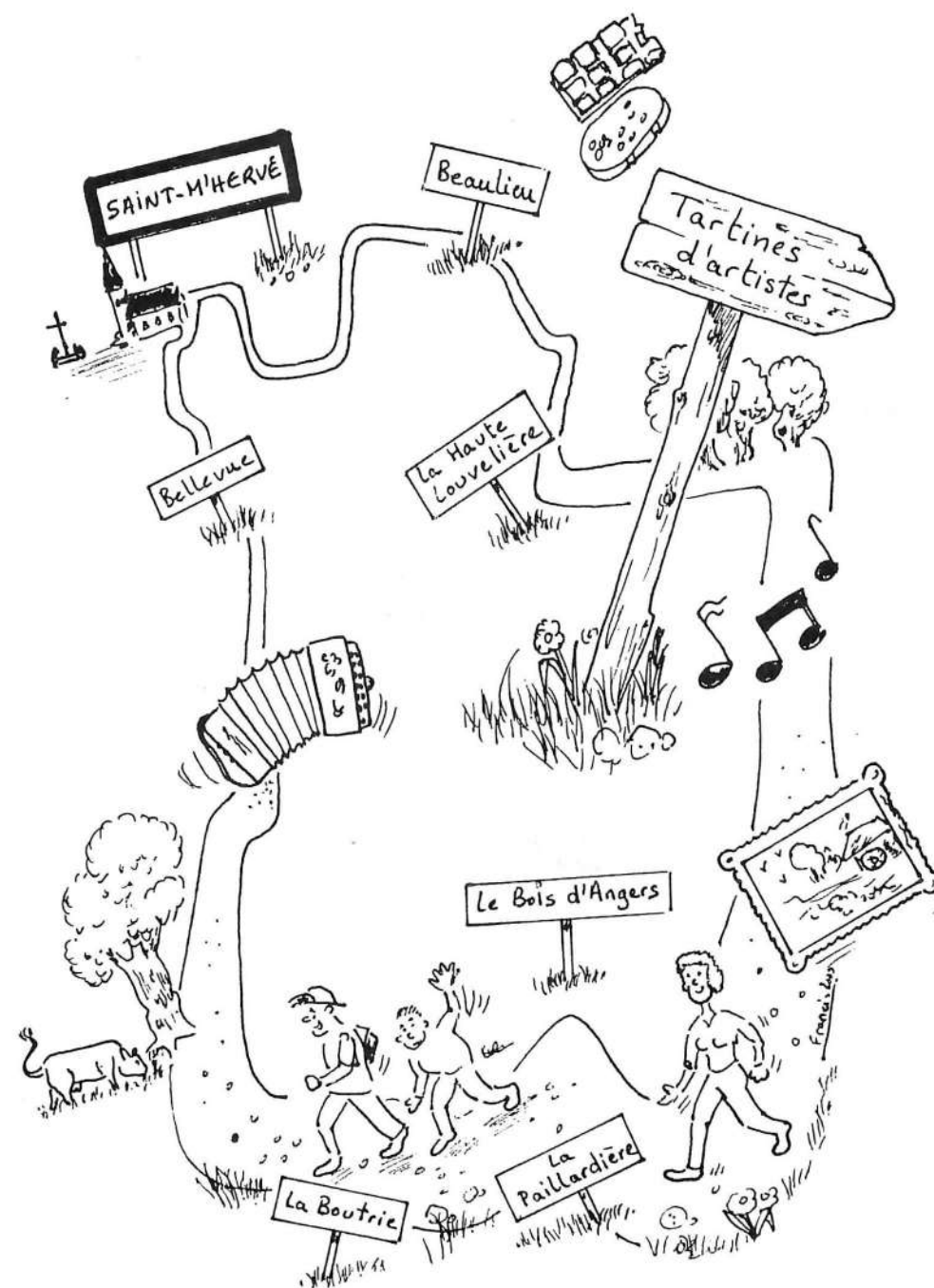
## COMITE DES FETES DE SAINT M'HERVE



L'An 2000 fut un bon cru...

Les Tartines d'Artistes tout d'abord qui ont attiré un public encore plus nombreux que les années passées.

Le dimanche 30 avril, sur un nouveau circuit « rempailleurs, potiers, laboureurs, conteurs, musiciens et danseurs » ont su séduire une foule d'habitues et de nouveaux venus.



## SAINT-M'HERVÉ

### Près de 800 personnes à la cinquième édition des Tartines d'Artistes

Tartines d'Artistes 2000 a rendu dimanche un fier hommage aux métiers qui ont traversé le siècle. Tout s'est déroulé sans la moindre fausse note, sous un soleil superbe qui a porté sa touche personnelle à cette traditionnelle journée. «Nous avons de quoi nous déclarer pleinement satisfaits. Cela s'est très bien passé ! Les personnes ont souvent dû évoluer par groupes de 50 à 90 étant donné l'affluence, à raison d'un départ toutes les dix minutes envi-

ron. Beaucoup sont venus de l'extérieur, et la manifestation a touché un public tous âges confondus. Le circuit était propre et le temps a déjoué nos pronostics en asséchant le terrain» constate Patrick Davard, le président du comité des fêtes. De fait, le succès a dépassé de beaucoup celui escompté et pas moins d'un millier de tartines ont été dégustées à mi parcours. Ce dernier consistait en une randonnée pédestre de six kilomètres, ponctuée par la pré-



Par groupes, les randonneurs ont notamment pu découvrir les danses folkloriques lors de la pause Tartines

sentation d'une dizaine de vieux métiers artisanaux. «On ne pouvait espérer mieux ! Le potier (en l'occurrence monsieur Piette) attire toujours énormément de monde» indique Patrick. Jo Gardan et sa présentation de jouets buissonniers, les contes vivants de Bruno Chemin, Joseph le laboureur, sans oublier les Cousins d'Ételles animant les tartines de leurs danses folkloriques n'étaient pas en reste.

La soirée quant à elle s'est terminée par un bal populaire très animé à la salle des sports, et fut agrémentée par l'équipe K' Danses de Nelly Marec venus pré-

senter une démonstration de pas en tous genres.

Joseph est un prophète en la matière. Il prêche pour un mode de vie traditionnel et Anémone lui permet de continuer à travailler à l'ancienne, afin de lui permettre de demeurer proche de la nature. «J'adore la campagne et les bêtes. Depuis ma retraite, je travaille en parfaite harmonie avec la nature et Anémone. Elle a 12 ans, et sa mère Bichette est à présent en maison de retraite à Château-Gontier, au refuge de l'Arche. Ni l'une ni l'autre n'iront jamais à l'abattoir !» explique le laboureur.



Anémone en bonne jument qui se respecte prend la pose afin de se faire admirer avant d'œuvrer

Nous en profitons pour adresser nos chaleureux remerciements à tous ceux qui font de cette fête un vrai succès : les bénévoles venus soutenir les membres du Comité des Fêtes ainsi que les entreprises qui ont permis la réalisation de notre première plaquette couleur.

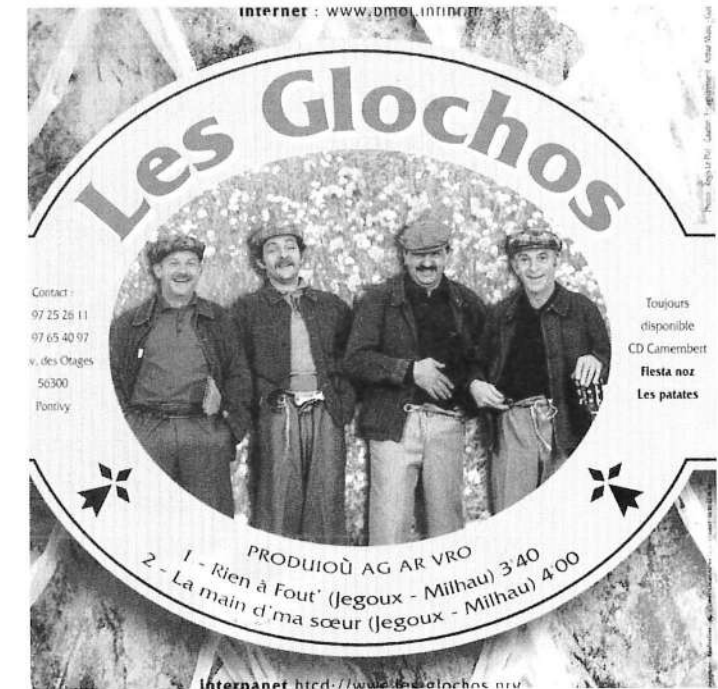


Le deuxième bel événement qui a marqué cet été 2000 fut l'inénarrable prestation des Glochos pendant les fêtes du Bocage.

Leur bonne humeur communicative et leur sens de la dérision ont transformé le terrain des sports en une grande esplanade du rire... Deux heures avec les Glochos, c'est moins cher et plus efficace qu'une psychothérapie !

Profitons-en pour remercier au passage les artisans et agriculteurs de SAINT M'HERVE qui par leur aide ou leur prêt de matériel ont contribué à la réussite de cette grande soirée.

Un clin d'œil aussi à François GABRIEL, animateur des fêtes du Bocage sur la CCBV et son assistante, Nathalie JEGU, pour leur enthousiasme et leur engagement avec le Comité des Fêtes.

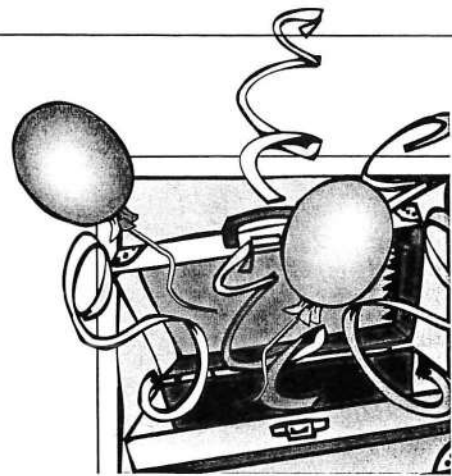


Fin de l'année avec la 2<sup>ème</sup> fête d'Halloween dont la croissance du nombre des participants est un bon signe pour l'avenir.



Les membres du Comité des Fêtes pour l'an 2000 étaient :

- ✓ Patrick DAVARD \_\_\_\_\_ Président
- ✓ Dominique KERJOUAN et Jean-Claude GENOUEL Vices-présidents
- ✓ Jean HERVAGAULT \_\_\_\_\_ Trésorier
- ✓ Michel BEAUGENDRE \_\_\_\_\_ Vice-trésorier
- ✓ Martine LOUVEL \_\_\_\_\_ Secrétaire
- ✓ Christiane LEBRETON, Colette LOUVEL,  
et Serge JEULAND \_\_\_\_\_ Secrétaires-adjoints



**le 6 mai 2001 : ..... Tartines d'Artistes**  
**juillet 2001 : ..... Fêtes du Bocage Vitréen**  
**Fin octobre 2001 : ..... Halloween**

## NOTRE ECOLE DE LA MATERNELLE AU C.M.2.

### LE COMITE DE PARENTS D'ELEVES A.P.E.L. & A.E.P.E.C.

A la rentrée de septembre, 116 enfants répartis en cinq classes ont pris ou repris le chemin de notre école pour une nouvelle année scolaire.

Une des nouveautés de la rentrée est l'installation des barrières par la municipalité soucieuse d'optimiser la sécurité lors des différentes entrées et sorties. Cette installation demandée par de nombreux parents d'élèves a entraîné le rétrécissement de la chaussée et, par conséquent l'obligation pour chaque conducteur de bien respecter le sens de circulation ou tout simplement le code de la route. Nous remercions donc la municipalité d'avoir tenu compte de notre demande. Nous rappelons également qu'un parking a été créé à l'arrière de l'ancien bâtiment afin de stationner en dehors de la rue des Marronniers.



Mme Jacqueline BEAUDOUIN, nouvelle présidente des APEL, accompagnant ses enfants à l'école



Le 10 novembre dernier fut pour notre comité l'occasion de recevoir autour d'un verre d'amitié nos anciens membres qui nous quittaient cette année et, en particulier Théophile BOUE, président des A.E.P.E.C. depuis de nombreuses années. D'autres membres étaient également à l'honneur : Sylvie SIMON, Nathalie TERASAS, Jeannine BUFFET, Jérôme BESNIER.



M. Yves MAIGNAN, directeur de l'école prenant la parole pour remercier chaleureusement Théophile BOUE ainsi que tous les membres présents pour leur dynamisme au sein du comité



M. Bernard BEAUDOUIN, Maire de ST M'HERVE félicitant à son tour Théophile BOUE et Sylvie pour leur participation très active dans leur qualité de parents d'élève



Les parents d'élèves se sont réunis pour l'assemblée générale des A.P.E.L. et A.E.P.E.C. le 6 octobre 2000 pour dresser le bilan de l'année scolaire écoulée.

Voici ci-dessous les nouveaux bureaux :

<b>AEPEC</b>		<b>APEL</b>	
Président	Jérôme GAUTIER	Présidente	Jacqueline BEAUDOUIN
1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente	Martine BODIN	1 <sup>er</sup> Vice-Président	Fabrice NIVOIX
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Robert FAUCON	2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Christophe LABBE
Trésorière	Myriam JEULAND	Secrétaire	Maryvonne CAILLET
1 <sup>ère</sup> Trésorière adjointe	Catherine AUBERT		
Secrétaire	Marylène HUET		
Membres : Claude HANY – Michel LEBRETON – Daniel GAUTIER – Jean-Marc BOUVET – Trinidad LEBIHAN – Alain PIAU – Didier HANY		Membres : Marie-Jo FOUCHER – Marie-Thérèse BORDIER – Jean-Luc JEULAND – Mathilde ROGER – Patricia GUISLARD – Sylvie LUCAS – Chantal HOLDER	

Nous profitons de cet article pour remercier tous les nouveaux parents d'élèves qui sont venus nous rejoindre au sein des deux comités.

### LE MOT DU PRESIDENT DE L'A.E.P.E.C.

« Tout d'abord, pour ceux qui ne me connaissent pas, j'habite SAINT M'HERVE depuis toujours. Je suis parent de deux enfants scolarisés à SAINT M'HERVE. J'ai moi-même fréquenté cet établissement durant toute mon enfance.

L'A.E.P.E.C., qu'est ce que c'est ?

- Une association de parents d'élèves qui s'occupe de gérer le personnel de l'école, la trésorerie, les travaux ainsi que l'organisation des manifestations. J'espère pouvoir continuer à accomplir avec toute l'équipe de parents, la suite des tâches déjà entreprises successivement par Théophile BOUE et Robert FAUCON. Ce dernier continue d'ailleurs à me secondar activement. »

Jérôme



### **DATES A RETENIR**

- 16 décembre 2000 :** Arbre de Noël à la Salle Louis GRIMOUX
- 24 & 25 février 2001 :** Weekend détente  
« Belote le samedi soir/Loto le dimanche à 14h00 »
- 1<sup>er</sup> juillet 2001 :** Fête d'été
- 22 septembre 2001 :** Soirée à thème à la Salle Louis Grimoux

### STRUCTURE PEDAGOGIQUE DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

CLASSE MATERNELLE ..... Mme Eliane COUDRAY  
(P.S. – M.S.) ..... A.T.S.E.M Mme Elisabeth GADBOIS  
G.S. + C.P. .... Mme Thérèse RONCERAY  
C.E.1 + ½ C.E.2 ..... Mme Véronique PAILLARD  
½ C.E.2 + C.M.1 ..... Mme Marie-Claire BOUVET  
C.M.2 ..... M. Yves MAIGNAN

Plusieurs autres personnes apportent leur aide au fonctionnement de l'école : Mme Monique BENARD pour la garderie, Melle Sandrine GARDAN en qualité d'aide éducatrice et Mme Gisèle VETTIER secondée de Mme Germaine MEYNARD au niveau de la préparation des 62 repas quotidiens.

Cette année, le réfectoire a repris des couleurs. Le mobilier a été totalement changé, les murs et boiseries refaits à neuf. De quoi aiguïser l'appétit de nos chères têtes blondes !



Mme Germaine MEYNARD pendant le service du midi



Mme Gisèle VETTIER et Mme Germaine MEYNARD préparant des repas « maison »

En ce début d'année scolaire, les enfants répartis de la grande section au CE2 ont la chance de bénéficier comme toutes les autres écoles de la Communauté de communes, d'un créneau à la nouvelle piscine de VITRE. Ceci afin de familiariser les enfants avec le monde aquatique pour favoriser par la suite un apprentissage plus aisé de la natation.

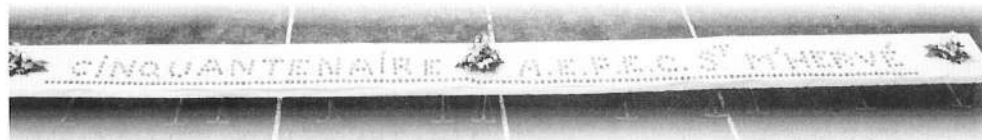


Les enfants, tous en tenue pour le grand plongeon !



Petits exercices dans le petit bain pour un des groupes d'enfants.

## LE CINQUANTENAIRE



Le Cinquantenaire qui a réuni plus de 600 élèves et anciens élèves au vin d'honneur organisé par le comité des parents d'élèves



Les invités ont eu ensuite le plaisir de visiter les locaux de l'école telle qu'elle se présente aujourd'hui. L'occasion pour beaucoup de se remémorer des souvenirs.



Le repas servi ensuite par d'anciens élèves s'est déroulé dans une atmosphère très conviviale



Le Gâteau d'anniversaire des 50 ans de l'AEPEC soufflé par M. Yves MAIGNAN, directeur de l'école accompagné de Mme GRIMOUX et de Théophile BOUE



A la fin du repas, les convives pouvaient se détendre en regardant les photos de toutes les générations d'écoliers depuis 1950

### EXTRAITS DU LIVRE D'OR

« C'est merveilleux ! Quel bain de jouvence ! 50 ans en arrière. Vive St M'HERVE, son école et ceux qui l'animent. »  
« Cela doit représenter beaucoup de travail d'organiser une telle fête. Bravo et merci à l'AEPEC et aux instituteurs. »  
« Journée très réussie. Merci aux organisateurs de ces retrouvailles. Vraiment sympa de revoir les copines... Cool l'expo des photos. »

## ÇA BOUGE DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE !!!



En effet, l'année a connu plusieurs faits marquants.

Tout d'abord, l'arrivée de Madame Thérèse CORBIN, employée intercommunale avec BALAZE. Elle assure d'une part, une fois par semaine, l'animation d'une classe de l'école primaire de ST M'HERVE au sein de la Bibliothèque. D'autre part, elle nous soulage de certaines tâches administratives.

Nous lui souhaitons la bienvenue...

L'informatique a également fait son entrée dans nos locaux. Il est maintenant possible de consulter sur place des CD-Rom et de faire des recherches sur internet. Pour honorer les demandes des plus petits au plus grands, il est préférable de vous **inscrire** par avance.

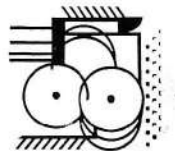
Afin de satisfaire au mieux nos lecteurs et nos « internautes », deux bénévoles seront désormais présents aux permanences.

La Bibliothèque Centrale de Prêt de RENNES a mis en place un système de navettes tous les quinze jours, ce qui permet d'honorer rapidement les demandes d'ouvrages de nos lecteurs.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos souhaits de livres et de CD.

Je vous rappelle ci-dessous nos jours d'ouverture :

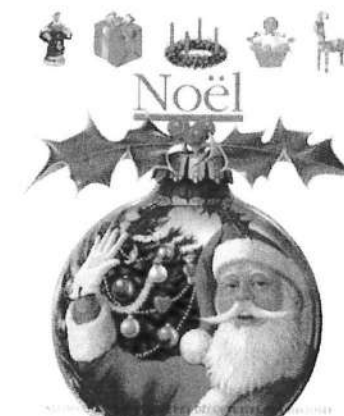
**Le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30**  
**Le dimanche de 10 h 30 à 11 h 30**



### Adhésion gratuite pour emprunts des livres et CD

Je remercie particulièrement les nouveaux bénévoles qui ont bien voulu intégrer notre groupe ; si d'autres personnes désiraient nous rejoindre qu'elles n'hésitent pas à se faire connaître.

Toute l'équipe de la Bibliothèque Municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Régine Gautier

# CLUB DE L'AMITIÉ



## Composition du bureau

- ✓ Président \_\_\_\_\_ Pierre JAMAUX
- ✓ Vice-Président \_\_\_\_\_ Joseph BOYERE
- ✓ Trésorier \_\_\_\_\_ Georges BEAUDOUIN
- ✓ Trésorière-adjointe \_\_\_\_\_ Geneviève BALAVOINE
- ✓ Secrétaire \_\_\_\_\_ Paul LEBEAU
- ✓ Secrétaire-adjoint \_\_\_\_\_ Eugène SIMON

C'est avec plaisir que le Club de l'Amitié continue ses activités comme les années passées, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois. Nous avons toujours quelques fêtes à souhaiter – Belote – scrabble – palets – sont à l'ordre du jour.



Le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois est organisée une randonnée pédestre avec les communes voisines.

- ▶ 20 janvier 2000 Nous avons dégusté la galette des rois en présence de Monsieur le Maire et de Monsieur l'Abbé MOUËZY
- ▶ 29 février 2000 Concours de belote
- ▶ 28 avril 2000 Repas cantonal à La Grenouillère
- ▶ 2 mai 2000 Concours de palets
- ▶ 12 mai 2000 Repas offert par la maison « Doulen » servi au restaurant BASLE
- ▶ 9 juin 2000 Sortie à la PEINIERE, avec messe célébrée par l'Abbé MOUËZY et repas en présence de Monsieur le Maire
- ▶ 18 juin 2000 Bal à la salle Omnisports
- ▶ 20 juin 2000 Voyage à la Vraie Croix. Déjeuner à St GUYOMARD
- ▶ 28 juin 2000 Fêtes des retraités à ROMAGNE
- ▶ 9 août 2000 Invitation par le Club de CHATILLON EN VENDELAIS
- ▶ 25 septembre 2000 Concours de belote
- ▶ 2 décembre 2000 Repas de fin d'année
- ▶ 15 décembre 2000 Noël en Fête à TINTENIAC

Un merci à Joseph BOYERE et Marie-Claire ORHANT pour les nombreux services rendus. Nous leur souhaitons de longues années de bonheur.

N'oublions pas nos malades et ceux qui nous ont quittés.

Nouveaux adhérents, n'hésitez pas à nous rejoindre

A tous, nous adressons nos vœux de bonne et heureuse année 2001.

Pierre JAMAUX



# AMICALE DES PALETISTES



## Composition du bureau

- ✓ Président \_\_\_\_\_ Joseph BENARD
- ✓ Vice-président \_\_\_\_\_ Gérard LEMOINE
- ✓ Secrétaire \_\_\_\_\_ Michel BOULIERE
- ✓ Trésorier \_\_\_\_\_ Jean-Claude GENOUEL
- ✓ Membres actifs \_\_\_\_\_ Georges GADEBOIS  
\_\_\_\_\_ Michel BLANCHET  
\_\_\_\_\_ Germain ORRIERE

## MANIFESTATIONS ORGANISEES

- ☞ deux Concours Communaux
- ☞ deux Concours Régionaux

Le 9 septembre 2000, comme à l'habitude, notre concours communal s'est déroulé en présence de nombreuses équipes et la journée s'est terminée autour d'un buffet campagnard, suivi d'une sauterie à la salle Louis Grimoux.



Photos souvenir



Pour l'année 2001, un voyage sera à nouveau organisé, nous comptons sur votre participation.

## SECTION FOOTBALL



### MEMBRES DU BUREAU

- ✓ Président \_\_\_\_\_ Claude HANY
- ✓ 1<sup>er</sup> Vice-président \_\_\_\_\_ Jean-Paul GRANGER
- ✓ 2<sup>ème</sup> Vice-président \_\_\_\_\_ Olivier ROULE
- ✓ Secrétaire \_\_\_\_\_ Patrick CAILLET
- ✓ Vice-secrétaire \_\_\_\_\_ Laurent POULARD
- ✓ Trésorier \_\_\_\_\_ Michel BEAUGENDRE
- ✓ Vice-trésorier \_\_\_\_\_ Jean HERVAGAUT
- ✓ Correspondant Jeunes \_\_\_\_\_ Bruno BELLIER

**Membres actifs :** Yannick GENOUEL, Denis BRISSIER, Gaétan MOREL, Jean-Claude BEAUPERE, Joël COUDRAIS, Philippe BENARD, Bruno BELLIER, Jean-Luc DAVY, Sébastien BRIERE

L'effectif de la saison 99-00 était de :

- Deux équipes seniors :
  - 1 en 2<sup>ème</sup> Division (montée en Promotion de 1<sup>ère</sup> Division)
  - 1 en 3<sup>ème</sup> Division
- Moins de 15 ans en entente avec BALAZE
- Moins de 13 ans en entente avec LA CHAPELLE ERBREE
- Une équipe benjamins
- Une équipe Poussins
- Les débutants ont évolué en plateau
- Quelques joueurs Vétérans ont évolué avec BALAZE



Pour la saison en cours, l'entraînement a lieu le mardi soir de 19h à 20h30 et le vendredi de 19h à 21h15 assuré par Christophe COUASNAULT, diplômé 1<sup>er</sup> degré du C.C.B.V.

L'entraînement des jeunes a lieu le mardi de 16h45 à 18h15 par Oswald TANCHOT et le vendredi de 18h à 19h30 par Christophe COUASNAULT.

L'encadrement est assuré, pour ces entraînements, par Jean-Luc DAVY, Denis DROUYER, Alain CHAUVEL et Gildas BODIN.

## SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Depuis le 13 septembre, la « gym volontaire » a repris son activité avec 31 inscrits pour environ 34 cours jusqu'au mois de juin 2001.

Un nouvel animateur diplômé nous a rejoint, Denis MANCEAU, tous les mercredis soir de 20 h15 à 21 h 15, salle des sports, en période d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre 2000 au 30 avril 2001 salle Louis Grimoux.

Nous utilisons différents accessoires, tels que ballons, steps, bâtons, haltères, tapis etc... Les séances se déroulent au rythme de la musique, et se terminent par des étirements. En fin de saison, tous les adhérents sont conviés à un pot de l'amitié.



Vous qui êtes intéressés par cette activité, hommes et femmes, n'hésitez pas à vous joindre au groupe.

La cotisation annuelle est de :

- ✓ cours 270 F + 105 F carte d'adhérent Familles Rurales, assurance comprise.

Cette carte comprend diverses activités tel que l'Art Floral, la Ruche.

### ☛ Pour tout renseignement complémentaire :

Le Président : LELIEVRE Denis  
☎ 02.99.76.70.68

La Trésorière : LEMOINE Marguerite  
☎ 02.99.76.71.61



## RESULTATS SPORTIFS 99-00

### Equipes féminines Seniors

- ✓ Equipe 1 se maintient en D1
- ✓ Equipe 2 se maintient en D2
- ✓ Equipe 3 accède en D2

### Equipes masculines Seniors

- ✓ Equipe 1 se maintient en D2
- ✓ Equipe 2 et 3 se maintiennent en D3

D : Division départementale

Equipes Jeunes engagées : très bons résultats

Féminines : 2

Masculines : 4

Effectifs au 28/08/2000 ↗ 79



### COURS DE TENNIS JEUNES

#### A SAINT M'HERVE

le mercredi de 14h45 à 16h45

#### A BALAZE

le lundi de 17h00 à 20h00

Rolland Garros 2000 :

50 amoureux de la petite balle

Assemblée Générale du samedi 23 septembre 2000 :  
très bonne participation (50 personnes)



### TENNIS PASSION

Pour tous, celles et ceux qui désirent découvrir, se perfectionner et se détendre en tapant dans la balle :

↗ « 10 cours collectifs gratuits » pour une adhésion, licence FFT gratuite l'année suivante.

Ce projet s'adresse aux jeunes et adultes.

Pour cette saison 2000-2001, notre effectif s'est encore enrichi de nouveaux éléments, ceci regroupant une quarantaine de licenciés répartis en :

- 3 équipes mixtes Loisirs inscrites en FSCF
- 1 équipe masculine inscrite en FFVB



Nos matchs ont lieu le vendredi à 20h30 pour les mixtes loisirs, et le samedi pour les masculins.



Deux nouveaux sponsors ont contribué à l'achat de 2 jeux de maillots :

- ☞ l'entreprise GAUTIER Daniel
- ☞ le café « Bar de la Tour » (MONTAUTOUR)

Notre premier jeu de maillots ayant été offert l'an dernier par :

- ☞ THEO MECA
- ☞ ID PUB
- ☞ Le Forum de la Trémoille

Merci à eux.



Deux manifestations de l'association sont à retenir :

11 mars 2001 – Tournoi détente réservé aux habitants de SAINT M'HERVE

21 avril 2001 – Pot au feu à la salle Louis Grimoux

Nous comptons sur votre présence à tous.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Nicole CORDELIER ☎ 02.99.76.70.74  
Rose DAVID ☎ 02.99.76.74.20  
Anthony MARIN ☎ 02.99.76.72.08

## ART FLORAL

Dans le cadre de Familles Rurales, nous avons une section Art Floral qui compte 27 personnes.

Tous les mois, dans une ambiance chaleureuse, nous nous retrouvons le jeudi ou le vendredi soir à 20 heures à la salle Louis Grimoux.

Chaque mois, nous travaillons sur un thème différent. Nous utilisons au maximum les éléments de la nature (branchage, jonc, brou, blé, maïs, mousse des bois...).

Pour plus d'informations s'adresser à : Edith TROPÉE  
☎02.99.76.71.59

## CONCOURS DES MAISONS ET FERMES FLEURIES



### Les lauréats 2000

C'est dans une ambiance très conviviale que le vendredi 13 octobre 2000 ont été remis les prix aux lauréats 2000 du Concours des Maisons et Fermes Fleuries.

22 lauréats se sont vus décerner des prix. Monsieur le Maire, dans son intervention a souhaité la bienvenue à chacun, a remercié aussi les lauréats, les bénévoles qui participent à l'entretien du fleurissement du bourg. Monsieur le Maire a précisé également que le fleurissement constitue un élément important du cadre de vie.

Une lauréate d'un premier prix a suggéré l'organisation d'une journée porte-ouverte. Nous prenons acte de cette proposition. Il faudrait une à deux lauréates, ou lauréats volontaires de chaque catégorie et sur les deux zones, pour pouvoir organiser cette journée. Si vous êtes intéressés par une telle initiative, faites-vous connaître afin d'organiser au mieux celle-ci, car cela peut permettre des échanges très intéressants.

### Notre cité en fleurs

Un nouvel effort a été accompli par la commune dans la mise en place de 19 jardinières et de 10 nouvelles balconnières. Les jardinières, allée des Acacias (allée du Cimetière) ont été particulièrement remarquées. Mais tout fleurissement doit être aussi renforcé par des initiatives individuelles.

SAINT M'HERVE est inscrit au concours de villes et villages fleuris. Je pense qu'il faudra attendre l'aménagement du centre-bourg avant de poursuivre notre fleurissement, afin d'avoir aussi, je n'en doute pas, notre 1<sup>ère</sup> fleur !

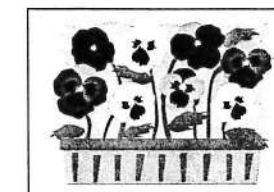
### Les participants

Le dimanche 26 mars 2000, c'était la journée voyage au grand Festival du Camélia à GUINGAMP, organisée par la commission espace-vert à l'intention de tous les participants aux différents concours de maisons et fermes fleuries, et de tous les bénévoles du fleurissement du bourg. Tous les participants étaient ravis de cette journée.

H. CAILLET



## RESULTAT DU CONCOURS 2000 MAISONS ET FERMES FLEURIES



### 1<sup>er</sup> catégorie : Maisons avec façade ou balcon

1 <sup>er</sup> :	Monsieur et Madame AMIOT Jean-Yves	2 rue des écoles
2 <sup>ème</sup> :	Madame SICOT Simone	20 impasse de Vitré
3 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame VALLIER Jean-Claude	La Forgerie
4 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame BRETON Loïc	La Forgerie
5 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame HANY Maurice	14 impasse de Vitré
5 <sup>ème</sup> ex aequo :	Monsieur et Madame TROPÉE Pierre	Le Beuchet

### 2<sup>ème</sup> catégorie : Maisons avec jardin ou muret

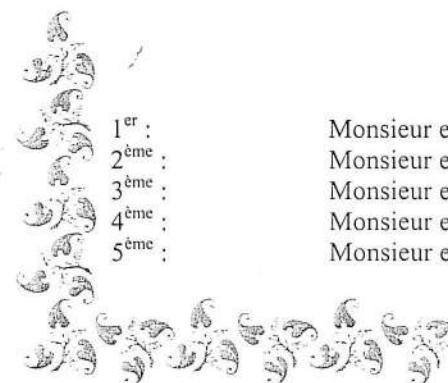
1 <sup>er</sup> :	Monsieur et Madame NIVOIX Fabrice	39 rue d'Ernée
2 <sup>ème</sup> :	Monsieur BLANDIN Jean	3 rue des Ecoles
3 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame PLANCHAIS Léon	Beau Soleil
4 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame FAUCHEUX Louis	La Rouablère
5 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame VETTIER Claude	Le Poirier

### 3<sup>ème</sup> catégorie : Maisons et dépendances

1 <sup>er</sup> :	Monsieur et Madame FROTIN Louis	La Souricière
2 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame BOULET Roger	La Cerisaie
3 <sup>ème</sup> :	Madame FROTIN Angèle	La Souricière
4 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame GENOUEL Emile	Le Beuchet
4 <sup>ème</sup> ex aequo :	Monsieur et Madame CHAUVIN Clément	Le Poirier
5 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame DELHOMMEL Albert	La Berhaudière

### 4<sup>ème</sup> catégorie : Fermes fleuries

1 <sup>er</sup> :	Monsieur et Madame CHAUPITRE François	La Pifferie
2 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame AUBERT Francis	La Piverdière
3 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame DAVID Constant	La Dinaudière
4 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame MOREL Daniel	La Brayancière
5 <sup>ème</sup> :	Monsieur et Madame LOUIN Rémi	La Pifferie



## ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

Cette année, l'association Foncière a fait un effort dans le curage des fossés. 8000 mètres ont été réalisés, malgré les intempéries. Cependant quelques ruisseaux n'ont pu être effectués.



- Nous sommes obligés de réserver un calendrier de travaux pour satisfaire la forte demande de curage et création de fossés. Les dates retenues sont la dernière semaine de mars et la 3<sup>ème</sup> du mois d'août.
- Pour tous travaux de pelleteuse, les inscriptions sont à faire en mairie avant fin février 2001.
- Si des parcelles ont fait l'objet d'un changement de propriétaire, nous vous demandons de bien vouloir le communiquer à la mairie.

La CUMA a été retenue pour le débroussaillage des chemins d'exploitation.

Des bons de pierre sont toujours accordés aux exploitants qui en font la demande à la mairie.

Onze kilomètres de plantation de haies bocagères sont prévus pour cette année.

Rémi BEAUDOUIN

## FEDERATION DEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES D'ILLE-ET-VILAINE



Le ragondin et le rat musqué sont classés animaux nuisibles sur l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, et leur lutte est obligatoire car ces deux rongeurs aquatiques occasionnent de multiples déprédations à l'agriculture, aux réseaux hydrauliques et à l'environnement.

Pour tenter d'enrayer l'extension du ragondin et rat musqué sur les cours d'eau du bassin nord d'Ille-et-Vilaine, un programme sur trois ans a été mis au point par la Fédération (FE.VIL.DEC.). Il est basé sur le piégeage sélectif de ces nuisibles à l'aide de cage-pièges.

SAINT M'HERVE a toujours été dans le peloton de tête par le nombre de captures : à ce jour, ce sont 534 ragondins et rats musqués qui ont été capturés. Au niveau du département, le nombre de captures cumulées depuis 1996, pour les 14 bassins versants est de 51 773 captures.

Nous remercions l'équipe des 7 piégeurs, très motivés pendant ces 3 années de campagnes de piégeage. Maintenant, il faut passer à la phase d'entretien afin de maintenir leur nombre au minimum !

Pour les particuliers, des cages-pièges sont à disposition, s'adresser à la mairie.

H. CAILLET

## LES AMIS DES SENTIERS DE HAUTE VILAINE

18 juin

Rallye équestre du VAL D'IZE

Cette agréable journée nous a permis de découvrir les chemins de LIVRE SUR CHANGEON et une partie de la forêt de LIFFRE.

10 septembre

Nos amis cavaliers du VAL D'IZE de retour d'un séjour au WYOMING sont venus arpenter nos chemins. Sous un soleil de plomb, la horde nous mena au gré de galops effrénés jusqu'à la forêt bordant PRINCE. Puis après un bivouac bucolique le midi, ils sont repartis longeant le « Grand Lac » de la « Vilaine's River » où les chevaux purent se rafraîchir, pour enfin les ramener à SAINT M'HERVE après un passage par BOURGON. En bref, entre 35 et 40 kms de belle randonnée sur d'agréables chemins.



1<sup>er</sup> octobre

Randonnée découverte de 30 km à CORPS NUDES.

Aux portes de RENNES, les communes de CORPS NUDES, St ARMEL, NOUVOITOU, nous offrent d'innombrables chemins d'une grande qualité (avis aux amateurs).



### RANDONNEES A VENIR

1<sup>er</sup> mai

Randonnée équestre : FOUGERES/PONTMAIN où seront données, à 11h30 sur le parvis de l'église, les bénédictions des chevaux.

2 mai

Etape de la Trans Ille-et-Vilaine à SAINT M'HERVE (randonnée équestre départementale) avec hébergement à la Ferme-équestre « La Haute Hairie ».

Pour clôturer cette Trans Ille-et-Vilaine, un grand rassemblement équestre aura lieu les 5 et 6 mai à SAINT AUBIN DU CORMIER lors de la fête du cheval avec la participation d'Equi-Breiz.

11 septembre

Randonnée équestre – SAINT M'HERVE

Autres : nous sommes à l'écoute de toutes les suggestions

Souhais : nous serions très heureux de coordonner nos efforts dans le cadre de l'entretien des chemins avec les randonneurs pédestres.

BONNES BALADES A TOUS

# FAMILLES RURALES - LA RUCHE

Malgré un mois de juillet peu clément, le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), plus familièrement appelé « La Ruche » a accueilli cette année encore un grand nombre d'enfants venus de SAINT M'HERVE et des communes voisines.



Cet été, le thème choisi par l'équipe d'animation était le voyage dans le temps. Ce qui a amené les enfants à jouer et recréer des événements ou des objets du passé, du présent et du futur.

Du Zoo de la Bourbansais à l'époustouflant Parc de Loisirs de SAINT MARTIN DE LANDELLES (50) en passant par la nouvelle piscine de VITRE, les occasions de faire la fête n'ont pas manqué.

Et cette bonne ambiance qui a régné tout au long est à mettre au compte de la sympathique équipe d'animation qui a su créer des conditions idéales pour les enfants.

Remercions aussi les parents qui ont accompagné les groupes lors des sorties ou des activités.



## Le bureau de Familles Rurales

- La Ruche était composée cette année de :

Denis LELIEVRE	Président
Dominique KERJOUAN	Trésorier
Thérèse FAUCON	Trésorière adjointe
Catherine LESAGE	Secrétaire
Marie-Annick JACQUOT	
Marie-Annick COLLET	
Valérie GRANGER	
Monique POULARD	

L'animateur de la Fédération Départementale de Familles Rurales lors de sa visite a été agréablement surpris par l'ambiance familiale qui régnait au sein de la Ruche : c'est sans doute cela qui fait son succès...



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2001

<b>JANVIER</b> Dimanche 14 : Vœux du Maire Samedi 27 : Galette des Rois – Football – S. Louis Grimoux	<b>JUILLET</b> Dimanche 1 <sup>er</sup> Fête d'été avec l'Ecole Du 5 au 27 : La Ruche Samedi 28 : Méchoui – UNC/Soldats de France – S. Louis Grimoux
<b>FEVRIER</b> Samedi 3 : Ass. Générale UNC/Soldats de France et galette des rois – S. Louis Grimoux Mardi 20 : Concours de Belote Régional – Club de l'Amitié – S. Louis Grimoux Samedi 24 : Concours de Belote – Ecole – Salle Louis Grimoux Dimanche 25 : Loto – Ecole – S. Louis Grimoux	<b>AOÛT</b> Mardi 21 : Concours de Palet – Club de l'Amitié – S. des Sports
<b>MARS</b> Mardi 6 : Concours de Belote – Club de l'Amitié – S. Louis Grimoux Dimanche 11 : Tournoi Détente de Volley réservé aux habitants de ST M'HERVE toute la journée – S. des Sports Samedi 24 : Choucroute- UNC/Soldats de France- S. Louis Grimoux Dimanche 25 : Concours de Palets – Ass. St Hubert – S. des Sports	<b>SEPTEMBRE</b> Samedi 1 : Classe 01 Samedi 8 : Concours de Palets Communal l'après-midi suivi d'un buffet campagnard – Les Palets Samedi 22 : Soirée à Thème – Ecole- S. Louis Grimoux Mardi 25 : Concours de Belote – Club de l'Amitié – S. Louis Grimoux
<b>AVRIL</b> Dimanche 1 : Concours de Palet Régional – S. des Sports toute la journée Lundi 9 : Elimatoire Concours de Palets cantonal – Les Palets – S. des Sports Samedi 21 : Pot au Feu – Volley – S. Louis Grimoux	<b>OCTOBRE</b> Samedi 20 : Choucroute – Football – S. Louis Grimoux Samedi 27 : Soirée Halloween – Comité des Fêtes – S. Louis Grimoux
<b>MAI</b> Mercredi 2 : Concours de Palets – Club de l'Amitié – S. des Sports Dimanche 6 : Tartines d'Artistes – Comité des Fêtes Dimanche 13 : Concours de Palets Régional toute la journée Les Palets – S. des Sports	<b>NOVEMBRE</b> Samedi 24 : Concours de Belote – UNC/Soldats de France – S. Louis Grimoux
<b>JUIN</b> Dimanche 3 : Bal – Club de l'Amitié – S. des Sports Dimanche 24 : Concours de Palets Communal toute la journée – Les Palets – S. des Sports	<b>DECEMBRE</b> Samedi 1 : Repas de fin d'année – Club de l'Amitié – S. Louis Grimoux



# MEILLEURS VŒUX 2001 A TOUS





HERVÉ (L.-et-V.)  
Le Bourg et la route de Montauban

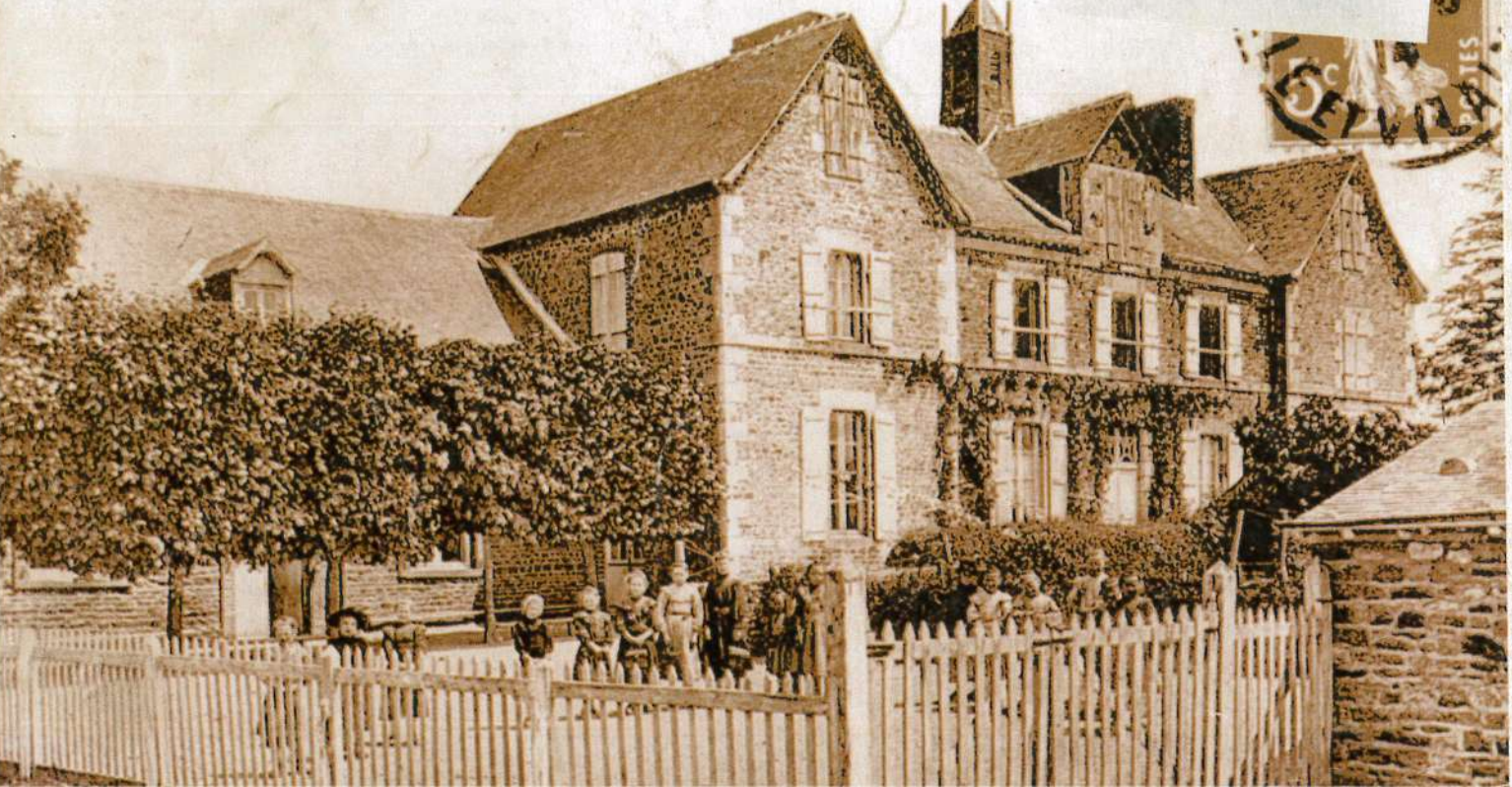
4372. St-M'Hervé (L.-et-V.) - L'Arrivée toute de la Crotaille



SAINT-HERVÉ (L.-et-V.) - Route de La Crotaille



St-M'Hervé (L.-et-V.) - L'Ecole libre des Fi



# QUAND SAINT M'HERVE S'APPELAIT CORIACUS

## PREFACE

De quoi avons-nous besoin pour écrire l'histoire d'une commune en général et de SAINT M'HERVE en particulier ?

Tout d'abord, de documents écrits et qui nous sont rapportés par les archives ou les bibliothèques issus selon les époques des notices, des Capitulaires, des Cartulaires, des Chroniques souvent manuscrites tels les registres de toutes sortes : baptêmes, mariages, décès, délibérations des conseils, de fabriques, de paroisses ou des communes depuis 1792... etc !

Mais devant tous ces documents il nous faut être extrêmement prudent quant à leur interprétation car sont-ils vraiment sincères ?

En effet, au fil de l'histoire, les paléographes et autres historiens mettent à jour souvent des documents qui se révèlent être des faux.

Aussi, à notre niveau, nous voulons rester humbles devant l'histoire en général et celle de SAINT M'HERVE en particulier, et surtout, devant ceux qui l'ont faite. Il s'agit de nos ancêtres et nous leur devons beaucoup de respect car ce sont eux qui nous ont façonné cet environnement et tout ce qui s'y rapporte.

Nous vous demandions au début de notre propos : « de quoi avons-nous besoin ? » pour étoffer, illustrer, enrichir le

texte de témoignages dont nous avons entrepris l'écriture depuis 4 ans ?

De tous les documents si infimes qu'ils paraissent (beaucoup de registres ont disparu à la Révolution) ; par exemple, la photographie, elle a été inventée en 1826, vous avez certainement chez vous des vues anciennes de SAINT M'HERVE que vous pourriez nous prêter et qui pourraient illustrer un paragraphe du document en cours, par exemple l'ancienne église qui datait probablement du XVème siècle, également des autres chapelles St Laurent, La Bougatrière, Les Regrettis etc... tous ces édifices aujourd'hui pratiquement disparus ont pu être photographiés avant de disparaître à jamais, voire dessinés. De même l'ancien cimetière, son transfert n'a eu lieu qu'au début du XXème siècle, les écoles, le presbytère etc... cette liste n'est pas exhaustive.

L'équipe actuelle composant le groupe de travail sur l'histoire de SAINT M'HERVE souhaite vous faire participer au maximum à ce document et, recherche après recherche exciter votre curiosité à l'égard de ce qui nous a précédé. Sachant que l'histoire n'est pas une science achevée, nous aurons toujours des questions à poser, sources de notre histoire.

L'équipe travaillant sur l'histoire de ST M'HERVE : Geneviève BALAVOINE, Heïdi MOREL, Didier BEAUPERE, Michel LEBRETON.

## QUAND SAINT M'HERVE S'APPELAIT CORIACUS

Et tout d'abord de quelles preuves disposons-nous pour faire une telle affirmation ?

### LA MARCHE DE BRETAGNE

A ce propos, il est intéressant d'examiner les informations que nous donne Monsieur Jean-Pierre BRUNTERC'H dans « Le Duché du Maine et la Marche de Bretagne » - éditions Hartmut Atsma - LA NEUSTRIE de 650 à 850 Van Tharbecke Verlag SIGMARINGEN - 1989.

La chronique du pseudo-FREDEGAIRE témoigne de l'existence d'une « Marche de Bretagne » dès les dernières années du VI<sup>ème</sup> siècle. Au sud, THIERRY annexait, entre Seine et Loire, le territoire s'étendant jusqu'à l'océan et jusqu'au « BRITANNORUM - LIMES ». Le terme de « LIMES » signifie bien sûr la ligne fortifiée qui était destinée à protéger la frontière de l'Empire romain et ceci a été développé notamment par JUSTINIEN en plusieurs endroits de « L'EUROPE ». Et à ce propos, GREGOIRE de TOURS nous apporte un témoignage concordant. Il nous apprend, qu'à l'est de la Vilaine au moins durant la seconde moitié du VI<sup>ème</sup> siècle, plusieurs cités relèvent d'un grand commandement militaire par un Duc. En 586, le « DUX FRANCORUM » BEPPOLÈNE, reçoit du roi GONTRAN la « POTESTAS DUCATUS »\* sur les cités de RENNES et d'ANGERS. BEPPOLÈNE est cité à deux autres reprises en 579 et 590 alors qu'il mène des actions de représailles contre la Bretagne : il s'agit donc bien d'un « DUX LIMITIS » (Duc de frontière).

\* Potestas Ducatus : puissance, pouvoir, commandement militaire

Toutefois, la romanité du vocabulaire ne doit pas faire illusion ; le

Duc Mérovingien n'est plus le Duc du Bas-Empire, et les limites du royaume des Francs, qui porte le nom de « MARCHES » dès le VI<sup>ème</sup> ou VII<sup>ème</sup> siècle ne sont pas simplement calquées sur le système romain.

Lorsque le roi ordonne aux ducs de conduire une expédition de quelque ampleur au-delà de la Vilaine, il fait procéder à la levée des hommes libres dans les cités qui sont relativement proches du théâtre des opérations et plus particulièrement dans celles qui relèvent du « LIMES »\* breton. C'est manifestement le système qui a été employé à la fin du VI<sup>ème</sup> siècle.

\* zone frontalière

Une fois encore, apparaît une coïncidence frappante avec le récit de Grégoire de Tours et l'implantation des centaines, puisque le Rennais et l'Anjou font partie en 586 du ducatus BEPPOLÈNE. Cela n'est pas le fait du hasard ; nous dit encore J.P. BRUNTERC'H ; dans la mesure où plusieurs textes, et notamment le célèbre pacte pour le maintien de la paix conclu avant 558 entre CHILDEBERT et CLOTAIRE, montrent que les rois Mérovingiens du VI<sup>ème</sup> siècle ont veillé à l'organisation et au développement des centaines.

Les hommes qui appartiennent à la centaine constituent des troupes sûres, dont le chef, le centenier, est choisi dans la « TRUSTE »\* royale. Ils ont pour mission d'exploiter et de surveiller les propriétés du fisc, mais aussi de faire respecter l'ordre public en poursuivant les voleurs et les criminels. Il s'agit donc de PROFESSIONNELS dont le roi peut disposer à tout moment et qui interviennent plus vite, sans doute aussi plus efficacement que la masse des libres. En 579 par exemple après la razzia des bretons sur le Rennais, le duc BEPPOLÈNE riposte très rapidement sans

qu'apparemment cette opération de représailles donne lieu à une quelconque mobilisation (Historia Francorum, liber V, p. 222 de Grégoire de Tours).

\* TRUSTE ou TRUSTIS : compagnonnage guerrier d'hommes libres chez les francs (ils constituaient une garde d'honneur des chefs).

En recourant à un système défensif de ce type, les Mérovingiens fournissent une nouvelle preuve de leur capacité à prolonger les institutions du Bas-Empire. De ce point de vue, le cas de LAILLÉ (Ille-et-Vilaine) est exemplaire, car le terroir de cette ancienne centaine présente des traces encore très visibles de centuriations.

D'autre part, le caractère stratégique de la position de la centaine se pérennise, et même, se renforce dans la seconde moitié du VI<sup>ème</sup> siècle, puisque le finage de LAILLÉ couvre la rive gauche de la Vilaine, ligne de contact et de friction entre Bretons et Francs. En définitive, comme la centaine joue un rôle très analogue à celui des « LETES » du Bas-Empire, il est à peu près certain que les Mérovingiens ont employé, pour la défense du « LIMES » Breton, une infrastructure se perpétuant depuis le IV<sup>ème</sup> siècle (des remarques similaires sont faites par Heinrich DANNENBAUER *Hendertschaft, centena und Hunthari* ; et, Bernard Stanley BACHRACH, *Mérovingien military organization ant the beginnings of feudalism* ; Université de BERKELEY, Californie - 1966).

Puis au début du règne Carolingien, il semble que le « ducatis limitis » laisse la place au « ducatus régni », en 748 GRIFON, demi-frère de PEPIN LE BREF, se voit confier, plus à titre de dédommagement, une fraction modeste du REGNUM-FRANCORUM ; mais jusqu'à sa mort survenue en 753 il semble bien qu'il se soit enfui en GASCOGNE auprès de WAÏFRE, duc d'Aquitaine, qu'il ait été

considéré comme le maître légitime par le comte et l'Evêque du Mans.

Dès qu'il apprend la disparition de son demi-frère, PEPIN mène l'armée contre les bretons, s'empare de Vannes et soumet toute la Bretagne au joug des Francs ; entre 753 et 799 l'histoire de la Marche de Bretagne nous échappe presque totalement. Nous savons simplement, grâce à certaines versions de la « VITA KAROLI » écrite par Eginhard, que ROLAND, mort le 15 août 778 à RONCEVAUX, était Préfet de la Marche de Bretagne, mais nous ignorons à peu près tout sur lui. Il est possible que le Sénéchal AUDULF, qui mène une action contre la Bretagne en 786 et qui tient en bénéfice des biens enlevés avant 814 à l'Abbaye Saint Jean-Baptiste d'Angers, ait assumé des responsabilités au sein de la Marche avant de remplir les fonctions de Préfet du royaume de Bavière de 799 à 819. Il laisse la place à son fils LAMBERT et est pourvu d'une dignité comtale au plus tard en 806, mais les sources ne le signalent pas comme Préfet avant 818. FRODALD ou HRODULD, frère de GUI, est comte de Vannes au début du IX<sup>ème</sup> siècle (cartulaire de Redon n°CXII pp.147-148 par Aurélien de COURSON ; LEVILLAIN ; La Marche de Bretagne, ses marquis, ses comtes ; Annales de Bretagne 57.1950-p. 89 à 117 ; et Hubert GUILLOTTEL : La Bretagne des saints et des Rois Ed. O.F. p. 203-204). Il a pour successeur un autre GUI, probablement son fils, qui dirige le Vannetais depuis 813 au plus tard, jusqu'en 830/831.

La rareté de la documentation incite à être extrêmement prudent quant aux positions exactes des différentes frontières des anciennes cités romaines.

François MERLET reprenant les travaux de René COUFFON (limites des cités gallo-romaines et fondation des évêchés dans la péninsule armoricaine, dans « Mémoires de la société d'émulation des Côtes du Nord - 1942 - p.124) a

examiné avec un soin particulier la cité Riedons, dont la limite, à l'est, serait peu différente des confins actuels des départements d'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne et du Maine et Loire, calqués sur ceux des diocèses de l'ancien régime.

Cependant les limites des cités au temps de Jules CESAR étaient légèrement différentes et pour ce qui nous concerne la limite à l'est semblait aller jusque vers ce qui s'appelle aujourd'hui JUVIGNE (Mayenne); la limite telle que nous la connaissons aujourd'hui a dû apparaître autour de 410.

En 1981, Claude LAMBERT et Jean RIOUFREY ont proposé une autre vision en s'appuyant sur des cartes qui prennent en considération le relief, l'hydrographie, les toponymes pouvant évoquer des confins, des sols ingrats et des « oratoria », les réseaux de voies anciennes, les éperons barres et enceintes fortifiées, les monnayages : cénomans, diablintes, nammètes et riedons et enfin les sanctuaires gallo-romains. Toutes ces informations permettent aux auteurs (Jalons pour une frontière des cénomans et des diablintes, dans *Caesardunom. Bulletin de l'institut d'études latines et du centre de recherches A. PIGANIOL*, 1611981 p.123-174) de déterminer une série de « zones frontières » et pour ce qui nous concerne « La frontière à l'est de la cité de Riedones » d'après leur interprétation les riedons sont coupés des diablintes par un vaste territoire vide d'habitants, en retrait duquel la Mayenne, ponctuée de sites défensifs et de lieux aux noms révélateurs, sert véritablement de limite. La frontière ecclésiastique entre les diocèses du MANS et de RENNES sera fixée par la sorte au cœur de la zone inculte, en tenant compte exactement de la ligne de partage des eaux.

Aussi, toujours selon J.P. BRUNTERC'H (*Géographie historique et hagiographie* : « La vie de SAINT MERVE » dans mélanges de l'école française de ROME, T95-1983-1), cet

enchevêtrement de théories traduit la pénurie des sources. Il est donc utile de fournir un document jusqu'alors inexploité. Il s'agit du texte de la « VITA MEROVEI » transcrit dans le manuscrit latin 318 du fonds de la reine Christine de SUEDE à la bibliothèque vaticane.

En 1896, Bruno KRUSCH avait pourtant noté, après O. HOLGER-EGGER et L. BETHMANN, la présence d'une VITA MEROVEI CONFESSORIS CARIACENSIS (Diocesis Redonensis) dans le manuscrit 318 du fonds de la reine Christine; en 1901, la bibliotheca hagiographica latina, se référant aux remarques formulées par KRUSCH, inscrit MEROVAEUS. En 1896, Bruno KRUSCH avait pourtant noté, après O. HOLGER-EGGER et L. BETHMANN, la présence d'une VITA MEROVEI CONFESSORIS CARIACENSIS (Diocesis Redonensis) dans le manuscrit 318 du fonds de la reine Christine; en 1901, la bibliotheca hagiographica latina, se référant aux remarques formulées sous le numéro 5941 (bibliotheca latina antiquae et mediae aetatis - BRUXELLES, 1900-1091, 2, p. 867). Le catalogue publié par Albert PONCELET, en 1910, puis celui d'André WILMART en 1945, indiquèrent de nouveau l'existence d'une vie de SAINT M'HERVE, qui semble toutefois être restée inédite jusqu'à ce jour (A. PONCELET, *catalogue codicum hagiographicorum latinorum bibliotheca vaticanae* - BRUXELLES 1910 p.314 « subsidia hagiographica, 11 » A. WILMART, *codices reginenses latini*, bibliothèque vaticane, 1945, 2, p.212).

Il est vrai que cette biographie n'offre que peu d'intérêt sur la connaissance du Saint. Sa valeur réside dans les renseignements topographiques qu'elle contient.

L'ermite séjourne d'abord à CORIACUS en Rennais, puis à CRUCICULA dans le Maine, localités entre lesquelles il faut chercher un cours

d'eau nommé ANGOLATUS (ou ANGULATUS), « qui fluit inter pagum cinomannisem et redoniensem... » (qui coule entre les pays du MANS et de RENNES...). CRUCICULA est devenue LA CROIXILLE, commune voisine de SAINT M'HERVE. Ce dernier toponyme s'est donc, sans nul doute, substitué à CORIACUS, d'autant plus que la limite entre les deux terroirs se confond avec celle des départements actuels de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine. Elle est formée par le ruisseau des Epronnières appelé rivière de Ingolier en 1304 (B. de BROUSSILLON, « La Maison de LAVAL » -1020-1605, Paris, 1985, 1 p.125, cf aussi p.184 et 208-209). On doit l'identifier avec le « flumen modicum quod vulgo angolatus vocatur (reg. lat. 318, fol 226 V°) J.P. BRUNTERC'H nous fait encore remarquer, que dans ce secteur, les mentions formelles d'une frontière sont rares et surtout très tardives, généralement seconde moitié du Xème siècle.

Or cette VITA a été probablement écrite dans la seconde moitié du IXème siècle et apparemment vers 860.

Que nous disent ces folios du rég. lat. 318 et notamment les folios 223 V° à 225 R°. ANNEXE I

« MERVE est en butte à la jalousie et à la colère de GHISO, le maître de la terre sur laquelle l'ermite s'est installé, GHISO veut descendre de son cheval pour blesser son interlocuteur, qui l'accueille pourtant avec bienveillance. Il reste alors suspendu par un pied à la selle, ce qui le ramènera à l'humilité. Les prières de MERVE parviennent à le délivrer »...

Il est à noter que cette VITA relate des faits remontant certainement à la fin du VIème siècle.

Par ailleurs, nous ne savons pas si l'auteur de cette VITA a emprunté à une source plus ancienne les indications rapides qu'il nous donne sur la frontière entre le Rennais et le Maine. Cependant il

est clair qu'il les présente comme parfaitement recevables à l'époque où il rédige. En effet, il use du présent de l'indicatif et non de verbes à un temps passé; comme il le fait habituellement par ailleurs. Il emploie donc une incise, par laquelle il apporte une précision qui est d'ordre uniquement géographique et non historique: le cours d'eau, « qui coule entre le Maine et le Rennais, est si petit que ceux qui le traversent n'ont besoin ni de navire ni de pont!!! » Le rédacteur entend ensuite faciliter la compréhension du miracle qu'il va rapporter: « Le ruisseau se mit à gonfler au point d'empêcher les Manceaux de le franchir, alors qu'ils poursuivaient l'évêque et le clergé de RENNES, qui avaient subtilisé le corps de SAINT MERVE ».

Pour la compréhension de ce passage nous devons rajouter que, comme il est dit précédemment, l'ermite MERVE vécut longtemps à CORIACUS en Rennais, puis à CRUCICULA dans le Maine où il mourut. Le clergé et l'évêque de RENNES se rendirent à CRUCICULA pour récupérer le corps de SAINT MERVE afin de le ramener dans le Rennais en traversant le ruisseau Angolatus et c'est alors que le miracle se produisit et que les Manceaux ne pouvant franchir le ruisseau, ils ne purent donc reprendre le corps du saint qui revint donc en Rennais.

Toujours d'après J.P. BRUNTERC'H, le témoignage de la VITA est particulièrement important pour les années 850-900, durant lesquelles on décèle, à l'ouest de la NEUSTRIE, des changements politiques et administratifs, que l'installation des bretons dans l'ancienne Marche va pérenniser. En 851, à ANGERS, Charles le Chauve, dont les troupes ont été écrasées le 22 août à JENGLAND-BESLE sur les rives de la Vilaine, (Hubert GUILLOTTEL, « L'Action de Charles le Chauve vis à vis de la Bretagne de 843 à 851 », M.S.H.A.B. ,53, 1975-1976 p.25-26) le bas et le haut JENGLAND, commune du GRAND-

FOUGERAY (I. & V., ar. Redon, C.I.C. BESLE) est forcé de traiter avec ERISPOË, son vainqueur (fils de NOMINOË mort en mars 851). Après s'être commandé au roi, le Breton se voit conférer les insignes de la royauté ainsi que l'autorité autrefois reconnue à son père. En outre, il obtient le Rennais, le Nantais et la Vicaria de Retz (Annales de Saint-Bertin, publ. F. GRAT, J. VIELLARD et S. CLEMENTCET, avec intro et notes par L. LEVILLAIN, Paris, 1964, p. 63-64). La frontière de la Bretagne est alors portée à l'est jusqu'à la Mayenne et l'Ernée. *ANNEXE 2*

Au nord de l'Anjou et dans le Maine, les vastes étendues qui s'intercalent entre la Mayenne et le Rennais sont presque désertes jusqu'au IXème siècle. Elles forment une sorte de tampon forestier, au pourtour duquel les établissements monastiques acquièrent de nombreuses propriétés depuis les temps Mérovingiens. Dans ces parages, les abbayes de SAINT-DENIS et de PRÛM (Ardennes) notamment ont fait l'objet de faveurs aux VIIème et VIIIème siècles. Elles sont l'un des instruments du pouvoir royal s'efforçant de tenir en main une région, qui assure la protection du regnum contre les incursions bretonnes.

La VITA MEROVEI contribue à éclairer le problème de cette progressive implantation, dans la mesure où elle nous dévoile la position de CORIACUS, qui figure dans un jugement de CLOTAIRE III rendu entre 657 et 673 au profit de SAINT-DENIS. En effet, le monastère était en litige avec l'évêque du MANS BERCHAIRE au sujet de « VILLAES » situées dans le Rennais, le Maine et le Muffa. En effet, ce jugement demande à l'évêque du MANS de bien vouloir restituer à l'Abbaye de SAINT-DENIS des domaines lui appartenant et notamment CORIACUS qui semble bien être le domaine le plus éloigné possessionné par cette abbaye.

Dans cette liste figure également BURGONNO (BOURGON en Mayenne).

Comme nous pouvons le voir, le fait que CORIACUS ne fasse qu'un avec l'actuel SAINT M'HERVE est largement démontré et M. Jean-Pierre BRUNTERC'H le prouve sans ambiguïté.

Il nous reste maintenant à découvrir :

1. A quelle date CORIACUS est devenu SAINT M'HERVE ? \*
2. Pourquoi cette orthographe SAINT M'HERVE plutôt que SAINT MERVE dont nous trouvons d'ailleurs l'écriture dans certains actes encore tardif.

Nous reviendrons sur ces différents points dès que nous trouverons les éléments de recherche.

M. J.P. BRUNTEC'H : archiviste-paléographe, conservateur en chef aux archives nationales chargé du centre d'onomastique, a bien voulu nous faire parvenir les documents dont nous avons relevé les extraits ci-dessus, qu'il en soit ici vivement remercié ainsi que les souhaits qu'il a formulés pour la réussite de notre entreprise.

Michel LEBRETON, 17 mai 2000

\* Il est probable que celle-ci se situe vers la fin du Xème siècle. C'est en effet à cette époque que nombre de noms de domaines ont changé pour prendre leurs noms actuels également en rapport avec la fin du règne carolingien et la création des nouvelles paroisses.

## QUELQUES DATES CONCERNANT SAINT M'HERVE

657-673 : CLOTAIRE III, roi de NEUSTRIE – impose par jugement à l'évêque BERCHAIRE du MANS de restituer le territoire de CORIACUS (actuel SAINT M'HERVE) à l'Abbaye de SAINT-DENIS (1)

875-900 : « LA VITA MEROVEI CONFESSORIS CORIACENCIS (DIOCESIS REDONENCIS) est écrite. Elle est trouvée dans un manuscrit contenu dans le fonds de la Reine Christine de SUEDE (1626-1689) archivé à la bibliothèque vaticane (1)

1093 : POISSON de SAINT M'HERVE est témoin d'une notice de MARMOUTIER concernant le prieuré de Sainte CROIX (2)

Fin XIème S. RUALLON, frère de POISSON de SAINT M'HERVE témoin de la restitution d'une terre par André 1<sup>er</sup> de VITRE et donation à l'Abbaye de Saint Serge (2)

1121 : RAINERIUS et RUALLON de SAINT M'HERVE, juges dans un procès entre les barons Seigneurs de VITRE et les moines de MARCILLE.

1144 ou 45 : Guillaume de SAINT M'HERVE prête son château à JUHEL de Mayenne en guerre contre ROBERT II de VITRE

1160 : CHALOPIN de la VILLE CUITE est qualifié de CHEVALIER (4)

1162 : 1er mars, WILLEMUS de SANCTO-MERVEO est aux côtés de ROBERT III de VITRE (5)

1170 : CHALOPIN de la VILLE CUITE est cité dans une charte de CONAN IV, duc de Bretagne (6)

1210 : Pierre de FOUGERES, évêque de RENNES, cite dans son testament l'église de SAINT M'HERVE

1304 : Le 27 avril, la paroisse de SAINT M'HERVE est citée dans un acte (à rechercher)

1307 : Le 9 octobre, une notice concernant la DISME de SAINT M'HERVE

1330 : L'église est à nouveau citée dans un compte

1361 : HENRI de SAINT M'HERVE est chanoine à la paroisse de SAINT MALO

1381 : Erard de COËSMES épouse Marguerite de SAINT M'HERVE qui devient Dame du LOROUX en ESSÉ

Dont : JEAN

1405 : qui épouse Marie de CHEVIGNÉ  
La branche sera ensuite fondue dans les FEILLÉE

**LA SUITE SERA EVOQUEE  
ULTERIEUREMENT**

1. Jean-Pierre BRUNTERC'H : « Le Duché du Maine et la Marche de Bretagne »
2. Jean- Pierre BRUNTERC'H : « La Vie de SAINT M'HERVE »
3. DOM LOBINEAU : « Preuves pour servir à l'histoire de Bretagne » et Pierre LE BEAU : « Chronique de VITRÉ et Histoire de Bretagne »
4. Aurélien de COURSON : « Les seigneuries de Haute-Bretagne »
5. DOM LOBINEAU et GUILLOTIN de COURSON : « Pouilles historiques de RENNES »
6. IBID

Nous n'oublions pas non plus les documents que nous avons lus de :

- ✓ M. Michel BRAND'HONNEUR : « Les mottes dans la baronnie de VITRE à la lumière de l'archéologie et des textes » - 1988
- ✓ M. François MERLET : « Formation des paroisses et des diocèses en Bretagne » MSHAB 30.1950
- ✓ M. Hubert GUILLOTTEL : « La Bretagne des Saints et Rois » (Editions Ouest-France)
- ✓ M. L'ABBE Roger BLOT pour ses conseils concernant l'église



Nous tenons à remercier ici plus particulièrement M. Jean-Pierre BRUNTERC'H, archiviste-paléographe, conservateur en chef aux archives Nationales chargé du centre d'onomastique, qui nous a fait parvenir personnellement un exemplaire de ses ouvrages qui sont :

- ✓ GEOGRAPHIE HISTORIQUE ET HAGIOGRAPHIE : « La Vie de SAINT M'HERVE » Mélanges de l'école française de ROME - 1983
- ✓ LA NEUSTRIE : « Les Pays au nord de la Loire de 650 à 850 » Jan THORBECKE VERLAG SIGMARINGEN - 1989 "Le Duché du Maine et la Marche de Bretagne"

Ainsi que les vœux qu'il a bien voulu nous formuler pour la réussite dans notre entreprise.

remerciements également à Mme TRAVERS conservateur à la Médiathèque de VITRE, à ses collaborateurs et à la disponibilité du personnel de la bibliothèque municipale de RENNES et également des Archives Départementales.



## LES FRONTIERES DE SAINT M'HERVE

Au temps de Jules César, d'après F. MERLET, SAINT M'HERVE ou CORIACUS faisait partie de la cité des RIEDONES, avec à l'est de celle-ci, la cité des DIABLINTES, au sud la cité des NAMNETES, à l'ouest la cité des CORIOSOLITES et au nord-est celle des ABRINCATES avec un seul accès à la Manche au nord-ouest de la cité, entre le ruisseau du BIEZ-JEAN et le COUESNON.

A cette époque, il semble que notre commune n'était pas frontière à l'est avec les DIABLINTES, mais que cette dernière allait jusque vers JUVIGNE (aujourd'hui) en Mayenne. Cependant, il est probable qu'autour de 410 la frontière devint celle que l'on connaît aujourd'hui, c'est à dire le ruisseau des Eperonnières.

Pour les autres frontières de la cité des RIEDONES, nous les laissons de côté car étant toutes éloignées de CORIACUS qui seul ici nous intéresse.

D'après les travaux de J.P. BRUNTERC'H en 1987 qui nous parle d'un document encore jamais exploité mais dont M. Bruno KRUSCH en 1896 avait pourtant noté, et ce, après MM. O. HOLDER-EGGER et L. BETHMANN, l'existence d'une « VITA MEROVEI CONFESSORIS CORIANENSIS (DIOCESIN de REDONENSIS) dans le manuscrit contenu dans le fonds de Catherine de SUEDE archivé à la bibliothèque du VATICAN.

La valeur de ce document réside surtout dans les renseignements topographiques qu'il contient : l'ermite (SAINT MERVE) séjourne d'abord longuement à CORIACUS en Rennais puis à CRUCILAS dans le Maine, localités situées de part et d'autre d'un ruisseau

nommé Angolatus. CRUCICULA est devenu LA CROIXILLE, commune voisine de SAINT M'HERVE ; en 1304, cette rivière est appelée rivière de Ingolier pour devenir finalement ruisseau des Eperonnières.

D'autre part, un autre document, le jugement de CLOTAIRE III (roi Mérovingien), roi de NEUSTRIE, nous dévoile la position de CORIACUS, rendu entre 657 et 673 au profit de SAINT-DENIS, lequel jugement demande à l'évêque BERCHAIRE du MANS de restituer les domaines appartenant à SAINT-DENIS et parmi cette liste figure CORIACUS, qui semble bien être le domaine le plus avancé de l'abbaye à l'ouest de la NEUTRIE. ANNEXE 3

Il faut bien avoir en tête qu'à cette époque cette zone forestière, bien que peu habitée, n'était pas un no man's land (entre Vilaine et Mayenne) mais qu'elle servait de frontière. Les Pagi de RENNES et du MANS qui se sont constitués à partir des antiques cités des RIEDONES d'une part, des DIABLINTES et des CENOMANN d'autre part se sont partagés dès le haut moyen âge cet espace intermédiaire.

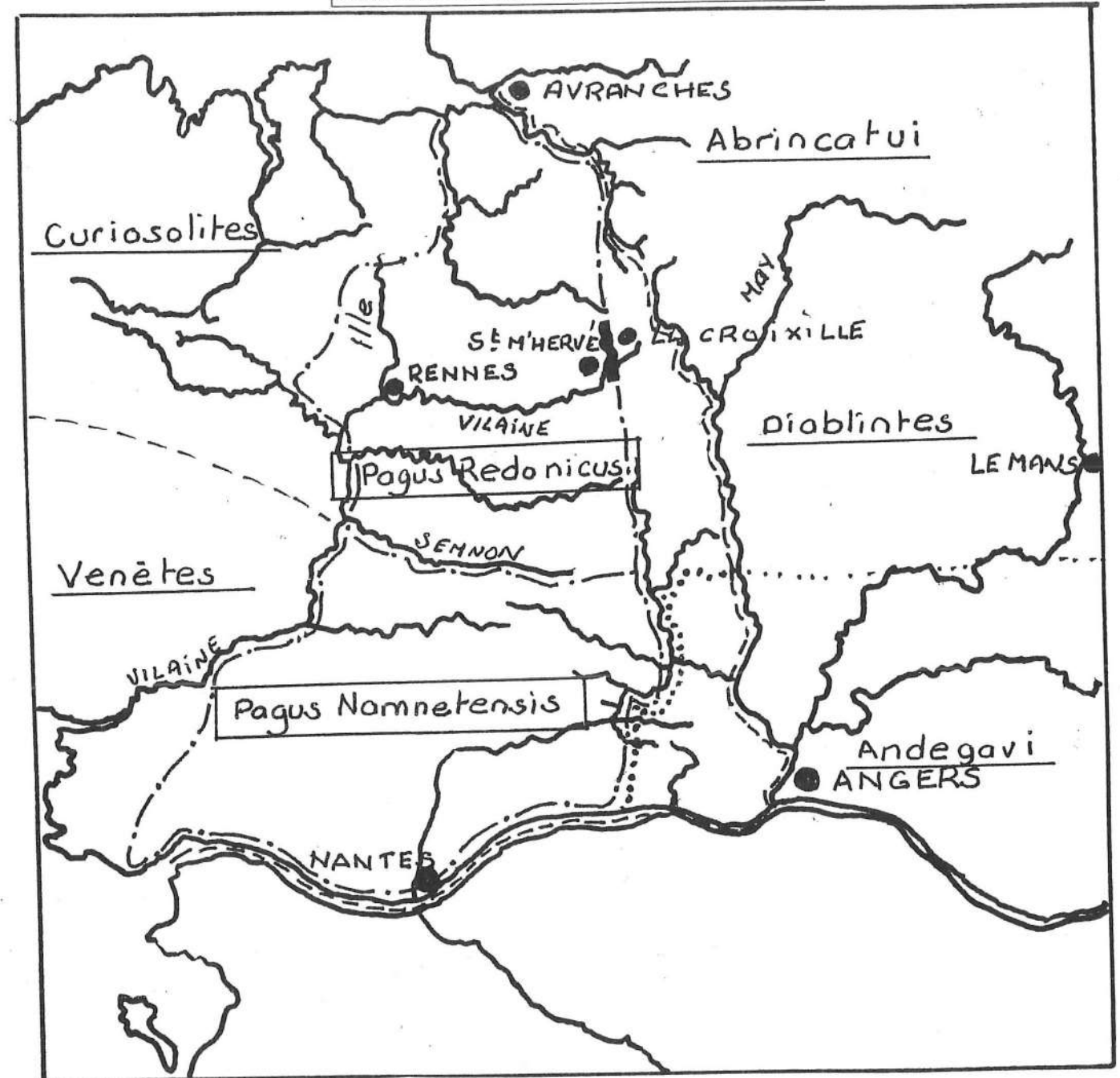
SAINT M'HERVE ne deviendra définitivement frontière de la Bretagne (pour la zone qui le concerne) qu'en 851 lorsque Charles Le Chauve conférera les insignes de la royauté à ERISPOË ainsi que le Rennais, le Nantais et la VICARIA de RETZ et ce nouvel ensemble sera appelé NOVA BRITANNIA ! (à suivre)

Michel LEBRETON

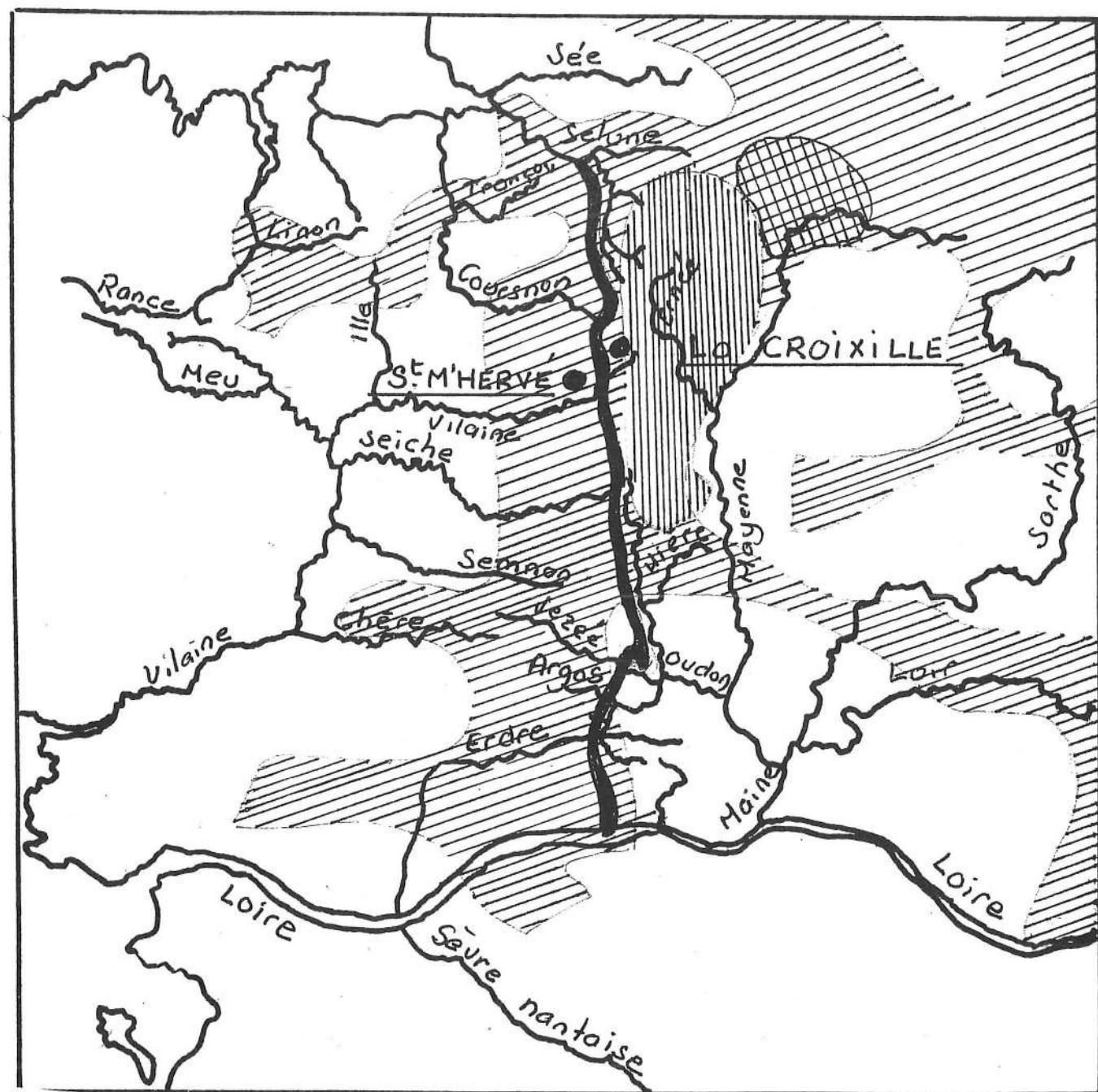


uita si accob: audire ardentissimo cupere, desidero. diabolus inuidias facit: accens  
 animu terreni seminis ipsius ghrisonis luous macule Infec cu didi cur solipsu di  
 famulu sem meroueu ta uenerandis ut sup dixim claroro uia tibus; Au  
 diens aut ghriso aplumb: uenerubilia beatorum merouei confessoris opera di  
 legent Inq: redre cepit ipsu debilo q uisitate ipsius sei confessoris liberat aposth  
 fora fuerat Infirmirate; Et Inueniens Inrogauit quis est. queu alobidi orue  
 rat morbo; Ille u scdm pceptu beatorum merouei confessoris abscondit ei qua  
 lit curat fuerat. nec Indicare uoluit quomodo pter uisuu beatu uide  
 licet modo ueu orsanitate reddiderat corpora; Cuiq; ille qui sanitate  
 acceperat ab impio ghrisone torqueret. nimia afflicto cruciacione ad  
 ultimū confessor est qualiter scidi merouei eum curauerat; Cognosce  
 uero ghriso tyrannus seruū suū scidi merouei talib; fulgere operib; .  
 ab illo qui curat est locū ubi scidi merouei morabatē requisit; Cōpensiq;  
 eum Inheremo nomine caraco consistere. ludi sibi equū parare fecit.  
 sup quē ascendens ad locū irasuccens mag<sup>a</sup> puenit cā sūma uelocitate.  
 Inueniens scidi confessorē meroueiū scilicet sacris intentū operib;  
 felle amaritudinis nimio motus est; Ipse autē ghriso nondans honorē  
 dō sed potentia opprimere cupiens iurū di scidi meroueiū. nō des  
 condit deo quo sed sup cūto supbiae tumore Inflat. scidi meroueiū  
 precipitabat supba uoce ante suū uenire conspectū; beatū demq;  
 meroueiū egregius xpi sacerdos sciens scriptū esse si sturior  
 Inmicus tuus ab illū si sicut potū de illū hoc enī faciens carbonē  
 ignis congeret sup caput eius. blandis sup bñ ghrisone alloqit  
 uerbis. ut ipse ex equi dorso dignaretur descendere. ad dulcia huma  
 nitatis sue beneficia capere; Quinimū cōprensus dicta beati  
 merouei nimio supbiae tumore Inflat. potenti fortitudine deo quē descendere

## RENNAIS ET NANTAIS EN 851



FRONTIÈRE LINEAIRE ET FRONTIÈRE ÉPAISSE  
ENTRE RENNAIS ET MAINE



Zone frontière dense jusqu'au IXème siècle



Zone frontière entre CIVITATES. Lambert-Rioufreyt



Forêt dégradée avec le développement des activités d'élevage (IXème siècle)